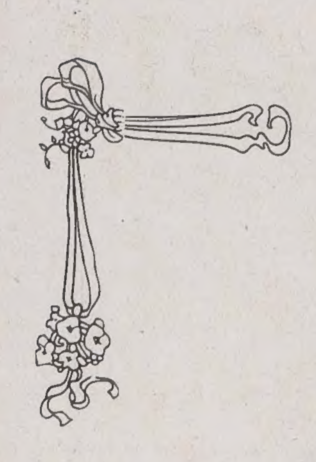
11e Année - N° 37 Le N° 1 fr. 50 ; par poste : 1 fr. 65 10 Septembre 1921

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

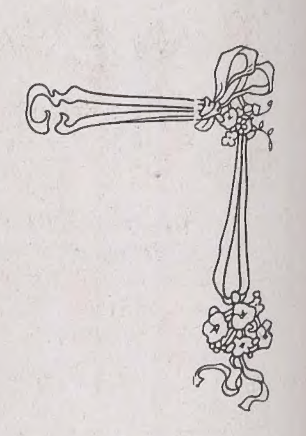




UNE SPLENDIDE RECONSTITUTION DU XVII[e] SIÈCLE







L'INGÉNU

d'après le célèbre conte de VOLTAIRE

Mise en scène de UGO FALENA

Interprété par GOFFREDO D'ANDREA et SILVIA MALINVERNI

BERNINI-FILM — CITO-CINÉMA — EXCLUSIVITÉ GAUMONT

PUBLICITÉ :

:: 1 Affiche 150 × 220 ::
:: Nombreuses photos ::
:: Portraits d'Artistes ::



Comptoir Ciné - Location

Gaumont

et ses Agences Régionales

11e Année - N° 37 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 10 Septembre 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :	Directeur CH. LE FRAPER	TELEPHONE :
FRANCE Un an . . . . 25 fr. ÉTRANGER Un an . . . . 50 fr.	*Rédaction et Administration :* 28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.	Direction : NORD 56-33

L'ASSASSINATOGRAPHE

par Paul FÉVAL fils

Pour la plus grande joie des journalistes hypocondriaques et à court de copie, le film, reptile de création humaine, a succédé au grand serpent de mer qui fit l'épouvante de nos aïeux. Périodiquement et chaque fois qu'un nouveau crime se commet, la sacrée congrégation des spleenétiques filmoclastes lance son sinistre cri de sirène malade :

« C'est la faute au cinéma ! »

La stupidité de cet anathème devrait ne pas avoir besoin d'être démontrée. En effet, il faut être imbécile ou cruellement ignorant pour accuser l'enfant d'hier d'inventer tous les méfaits car, à moins de commettre un anachronisme incommensurable, on voudra bien convenir avec moi que Caïn, père du meurtre, sut besogner longtemps avant l'invention des frères Lumière.

— La projection animée n'est-elle pas un enseignement frappant ?

— Certes !

— Une démonstration des moyens et du geste ?

— Je n'en disconviens pas. Toutefois, en ce qui concerne le film français, cet exemple, si romanesque soit-il, n'a jamais excédé les limites du bon goût, notre esprit de composition s'adaptant surtout à la mentalité du grand et honnête public et ne cadrant guère avec la sauvage brutalité des rudes primitifs.

— Pourtant, ne voit-on pas projeter sur nombre d'écrans des films où le baillon, le lasso, le poignard et le browning pullulent ?

— Un instant ! Nous touchons ici à une corde sensible, celle du film étranger. Il a presque partout supplanté notre film national et nous révèle des mœurs pour le moins regrettables. Cette main-mise sur notre industrie créatrice nous la devons, c'est un fait, à l'admirable geste de la France qui, pour sauver le monde, ferma d'un coup toutes ses usines, jeta son or au creuset de la guerre et fit échec à la barbarie en lui sacrifiant 1.500.000 de ses enfants. — Tout recommence, ici-bas.

Souvenez-vous des Croisés ? Pour aller en terre sainte, ils engagèrent leurs manoirs, grevèrent leurs domaines. Ceux qui revinrent étaient couverts de gloire, mais dépouillés de leurs biens. Ainsi en fut-il de notre cinéma (invention française, industrie française), il progressa, pendant la dernière tourmente, aux mains des gagistes et des neutres.

Nous eûmes quelques importations spéciales, à grand tralala, où « le masque-aux-chicots-de-Zan »

rivalisait aimablement de banditisme avec « l'Auto-couleur-de-brume ». L'un et l'autre n'eussent pas fait de bobo à une souris blanche, ce qui est bébête n'étant pas nuisible. La grande coupable, c'est la guerre qui, envoyant les papas au front et les mamans à l'usine, permit aux jeunes garnements, non surveillés, de mal jouer aux mâles, avant l'âge ; de vouloir de l'argent, sans le gagner.

— Au fond, bien qu'atténuée, vous reconnaissez la responsabilité...

— ... du film ?... Jamais de la vie! Sans remonter au déluge, je pourrais vous dévider en un long chapelet les noms des malfaiteurs célèbres, de Cartouche à Troppmann, et de Mme Lafarge à Gabrielle Bompard. Ils surent pratiquer et même innover sans avoir pu connaître ce que vous nommez absurdement : « les funestes leçons » du tableau de clarté.

D'ailleurs, si les films français n'ont rien à se reprocher sous ce rapport, il ne nous est pas permis de fermer notre porte à ceux de l'étranger ; d'abord parce que nous ne fabriquons pas assez pour alimenter nos programmes ; ensuite parce que ce serait ouvrir la voie aux représailles commerciales. Chacune de ces deux raisons suffirait. Conservons le commerce à défaut de l'industrie.

— Alors, comment relever le niveau moral de cette invasion obligée?

— Le remède? Le voici ; il faudrait encourager une association productive et commerciale entre pays alliés. Les uns, dans la fabrication des scénarios ont un esprit inégalable et possèdent un avoir intellectuel capable d'alimenter en larmes, en rire, en drames, en comédies, tous les films du monde ; les autres, moins heureux en trouvailles saines, distrayantes, instructives, ont par contre l'argent, les studios, les usines et les moyens mécaniques qui manquent aux premiers, pour fabriquer, sur une vaste échelle, du beau, du bon. Pourquoi ne point marier le travail des inventifs à celui des réalisateurs ? Parce que les auteurs seraient de chez nous ? Mais les artistes se privent-ils d'aller chanter, jouer et déclamer nos œuvres dans les pays où nous sommes frustrés de nos droits les plus légitimes.

Diamant-Berger est d'un avis différent ; pour lui, l'auteur doit rester prisonnier du sol. Il écrit :

« L'avidité *naturelle* des auteurs les plus célèbres, et *surtout de leurs héritiers*, a fait passer le droit de tirer des scénarios d'ouvrages célèbres à l'étranger. Enumérer quelques-uns de ces maquignonnages, c'est en souligner la folie : l'Italie nous a renvoyé, accommodés à sa façon : *Salammbô*, de Flaubert, *Le Phalène, La Femme nue, La Marche nuptiale, Maman Colibri, L'Enfant de l'Amour*, de Henri Bataille, *Joujou, Israël*, de Bernstein, *Le Disciple*, de Paul Bourget, tout Sardou, *Carmen, Manon, Papa*, de de Flers et Caillavet, *La Vagabonde*, de Colette ».

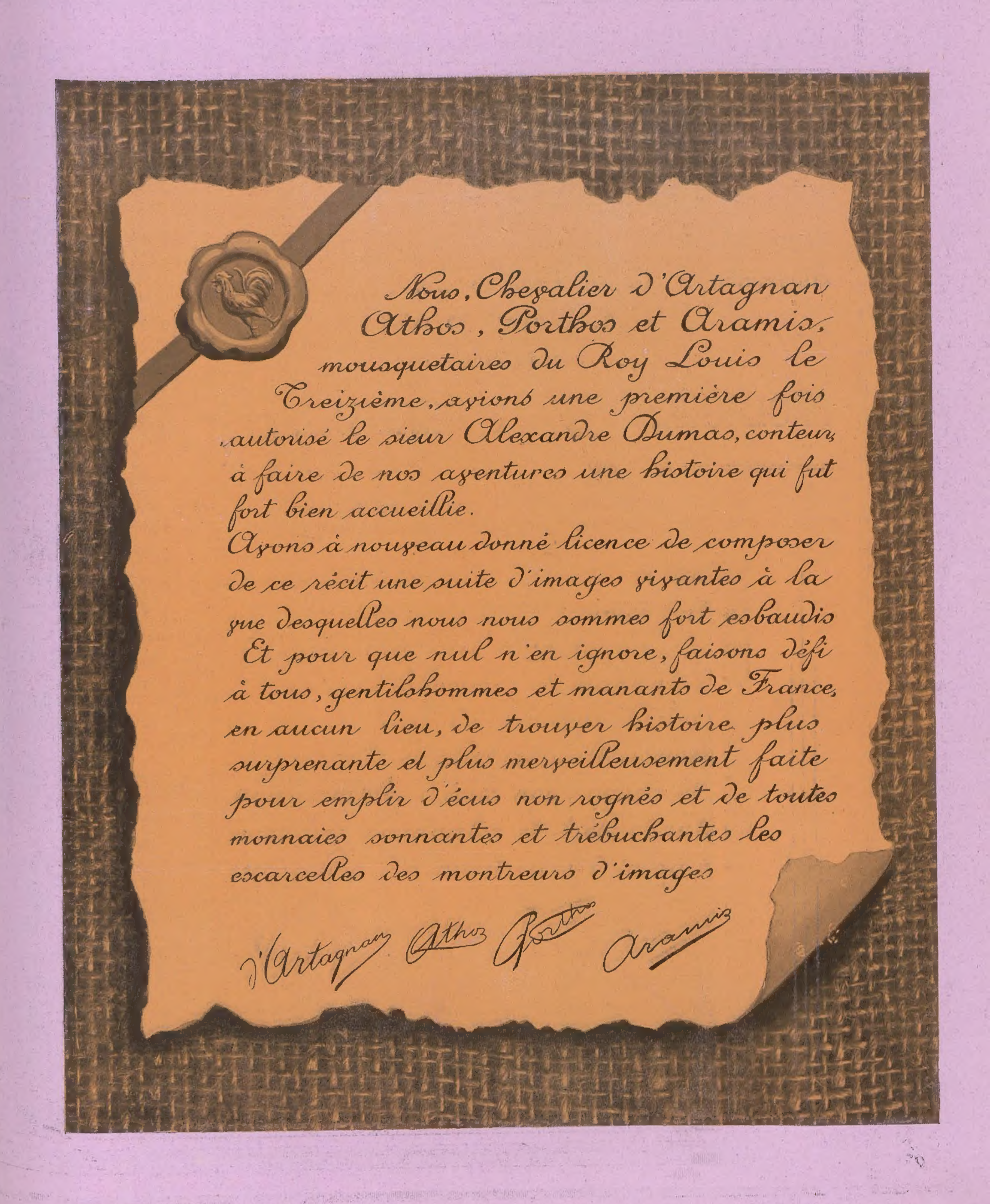
Dans cette liste de treize ouvrages, je trouve plus d'auteurs vivants que de morts tombés dans le domaine public à l'étranger. De ces derniers, celui de Flaubert, appartenant à une firme française, a été rétrocédé par elle à une maison italienne contre une somme dont l'intermédiaire garda sa bonne part. Mon cher Diamant-Berger, l'exemple n'est pas concluant, surtout en ce qui concerne l'avidité naturelle des héritiers.

Passons... A tort le cinéma est mis en cause dans les affaires criminelles ; celles-ci relèvent surtout de l'Epoque, toute grande conflagration étant généralement suivie d'exactions et de crimes. Les bandits du rapide furent-ils inspirés par le film ? Non, Charrier l'a avoué. Ce n'est pas le ciné qui fit Landru, ni le boucher Grossmann, de Berlin, dont les quinze victimes durent passer dans le ventre de ses clients : tous deux prirent pour modèles, Gilles de Raiz, le Sire de Coucy et la dame de Vergy, dans l'histoire de France.

Quant à la femme coupée en morceaux, c'est une pâle imitation de *Le cœur de ma Mie*, roman policier de Maurice Landay, paru il y a plus de six ans. Dans le roman, comme dans le drame mystérieux, les restes du corps sans tête se retrouvent aux deux pôles de Paris : pour l'un dans le lac Daumesnil et à l'île de la Jatte ; pour l'autre à Choisy-le-Roi et à Neuilly.

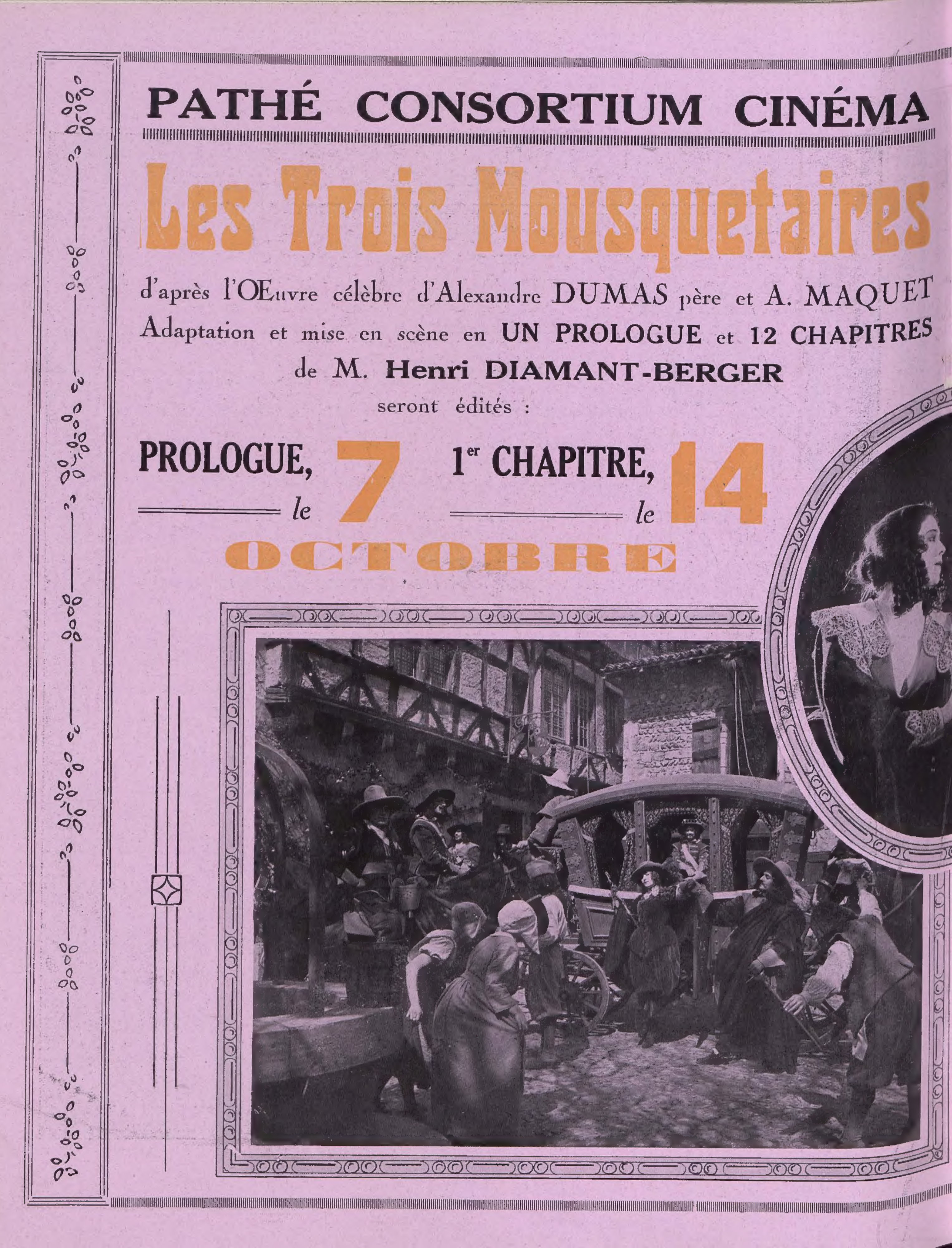
Vous le voyez, n'inculpez plus le film ; son innocence est démontrée.

Paul FÉVAL fils.



Nous, Chevalier d'Artagnan
Athos, Porthos et Aramis,
mousquetaires du Roy Louis le
Treizième, avions une première fois
autorisé le sieur Alexandre Dumas, conteur,
à faire de nos aventures une histoire qui fut
fort bien accueillie.
Avons à nouveau donné licence de composer
de ce récit une suite d'images vivantes à la
vue desquelles nous nous sommes fort esbaudis
Et pour que nul n'en ignore, faisons défi
à tous, gentilshommes et manants de France,
en aucun lieu, de trouver histoire plus
surprenante el plus merveilleusement faite
pour emplir d'écus non rognés et de toutes
monnaies sonnantes et trébuchantes les
escarcelles des montreurs d'images

d'Artagnan Athos Porthos Aramis


PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA
Les Trois Mousquetaires
d'après l'Œuvre célèbre d'Alexandre DUMAS père et A. MAQUET
Adaptation et mise en scène en UN PROLOGUE et 12 CHAPITRES
de M. Henri DIAMANT-BERGER
seront édités :
PROLOGUE, le 7
1er CHAPITRE, le 14
OCTOBRE



LES TROIS MOUSQUETAIRES

seront publiés en feuilleton dans

COMŒDIA

et les GRANDS QUOTIDIENS DE PROVINCE

PUBLICITÉ : Affiche générale 240×320 — 2 affiches générales 160×240 — affiche de texte 120×160 — 2 affiches générales 80×120 — affiche 80×120 *(Les Principaux Interprètes)* — Série de 50 héliotypies 30×40 — Brochures illustrées.
1 affiche 160×240 et 2 affiches 120×160 par Chapitre.

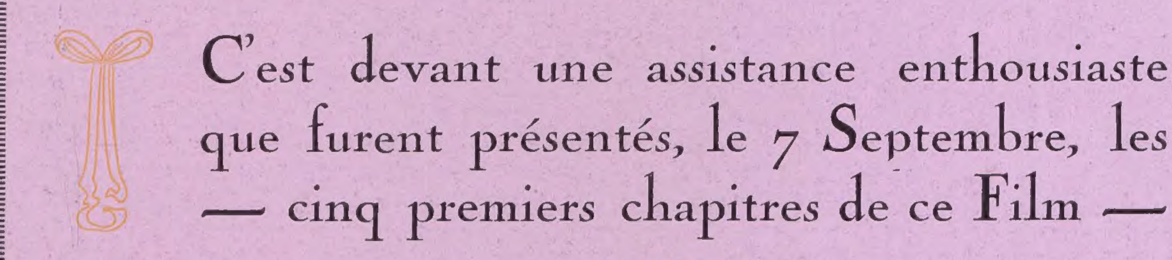
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

LES TROIS MOUSQUETAIRES

représentent

LA PLUS ABSOLUE CERTITUDE DE SUCCÈS

qui ait jamais été offerte à l'Exploitation



C'est devant une assistance enthousiaste que furent présentés, le 7 Septembre, les — cinq premiers chapitres de ce Film —



Les 6e et 7e Chapitres

seront présentés à MM. les Directeurs

Le Mercredi 14 Septembre

au PALAIS DE LA MUTUALITÉ

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présente le 14 Septembre

HERBERT RAWLINSON

dans

LES PASSANTS

Comédie Sociale en 4 Parties

Tirée de la célèbre pièce

de M. HADDON CHAMBERS

Édition du 21 OCTOBRE

PUBLICITÉ :

2 AFFICHES 120 × 160 :—: SÉRIE DE 8 PHOTOS BROMURE

RECENSEMENT

des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*109e Liste*)

Seine-Inférieure (*suite*)

GRAND-QUEVILLY. — 142 kil. de Paris, 2.458 habitants. Electricité. Il existe deux établissements cinématographiques : Le Cinéma-Palace Quevillais, 121, rue de la République. Directeur M. Guérout et le Cinéma du Parquet, rue de l'Eglise. Directeurs MM. Druel et Prodhomme.

HARFLEUR. — 224 kil. de Paris, 3.320 habitants. Gaz. Il existe deux établissements cinématographiques : le Cinéma-Tivoli, rue de la Gaîté et le Cinéma du Patronage. Directeur M. l'abbé Boulet.

LE HAVRE. — 228 kil. de Paris, 152.564 habitants. Gaz, électricité. Il existe onze établissements cinématographiques :

Cinéma du Théâtre Cirque Omnia, 155, boulevard de Strasbourg.
Select-Palace, 123, boulevard de Strasbourg.
Eden Cinéma, 158, Cours de la République.
Kursaal Cinéma, 22, rue de Paris.
Cinéma Gaumont, 15 bis, Place Gambetta.
Cinéma Palace, 229, rue de Normandie.
Bon Cinéma (hôtel Saint-Louis), 19, rue du Général Faidherbe.
Cinéma Vitagraph, 81, rue Dumont-d'Urville.
Alhambra Cinéma, 76, rue du Président Wilson.
Modern Cinéma, 202, Route Nationale, Havre-Graville.
Eden Cinéma, avenue de Frileuse, Havre-Graville.

LE HOULME. — 10 kil. de Rouen, 2.826 habitants. Il existe un cinéma. Directeur M. Theuninck, rue Gustave-Quilbeuf, 10.

LILLEBONNE. — 217 kil. de Paris, 5.656 habitants. Gaz. Il existe un établissement cinématographique : le Cinéma Pasteur, rue Pasteur. Directeur M. R. Aubry.

MALAUNAY. — 149 kil. de Paris, 3.143 habitants. Il existe un cinéma dans la Salle des Fêtes de la commune : le Cinéma l'Electro.

MONTIVILLIERS. — 228 kil. de Paris, 5.944 habitants. Gaz. Il existe deux établissements cinématographiques : le Cinéma Pathé, dans la Salle municipale des Fêtes. Directeur M. Matson, et l'Eden Cinéma, rue Bonvoisin. Directeur M. Dutil.

MONVILLE. — 155 kil. de Paris, 2.989 habitants. Electricité. Il existe deux établissements cinématographiques : l'Aurore Cinéma. Directeurs MM. Nazar et Chary et le Cinéma de la Ligue de l'Enseignement.

LE MONT ST-AIGNAN. — 2 kil. de Rouen, 4.316 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

NEUFCHATEL-EN-BRAY. — 139 kil. de Paris, 3.195 habitants. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

NEUVILLE-LES-DIEPPE. — 2 kil. de Dieppe, 2.824 habitants. Gaz, électricité. Il n'existe pas de cinéma en raison de la proximité de Dieppe.

NOTRE-DAME DE BONDEVILLE. — 6 kil. de Rouen, 3.376 habitants. Il n'existe pas de cinéma faute d'emplacement propice. A étudier.

OCTEVILLE-SUR-MER. — 8 kil. du Havre, 2.081 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

OISSEL. — 126 kil de Paris, 4.712 habitants. Gaz. Il existe un cinéma : l'Eldorado, rue de la République. Directeur M. G. Sauvage.

(*A suivre.*) LE DÉNICHEUR.

Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse à toutes les demandes de renseignements.

The French Film World

Retaliation to import tax may be expected, French, Italian, British représentatives tell of danger.

Retaliatory measures in France, England and Italy, as well as Canada, will most probably result in the event the United States passes the proposed tariff on foreign made films.

This was the consensus of opinion expressed by Louis Mercanton, Count di Revel, and Alfred Lever, three of the leading film representatives of France, Italy and England respectively at a meeting held at the Hotel Astor Tuesday afternoon.

« The Moving Picture News » is giving of it a very intersting description.

« A tariff on foreign made films », said Mr. Mercanton, « would certainly result in retaliatory measures in European countries. But not only that, as far as France is concerned, the importation of Américan films would be absolutely prohibited during the pendency of such an American tariff on foreign made films. America must expect to see in one full swoop an entire stoppage of American film sales in France. »

« That such a step would be disastrous to the American producer is evidenced by the fact that most every American producer expects or does get back twenty to thirty per cent of his negative cost from the foreign sales alone. »

Count di Revel, of the Unione of Italy said that retaliatory measures in Italy are sure to follow as soon as America bars out Italian films by virtue of a high tariff.

« Italy must do this », said Count Revel, « for its own protection. We are showing a large proportion of American films in Italy and we believe we have some fine pictures in Italy that should be shown here for its artistic value, if for nothing else alone. Films are like literary genius of another country and to bar free thought and free expression out is disastrous to say the least. »

Mr. Lever, Stoll's general manager, called the proposed tariff an iniquitous one. « It is hard to believe that the American government plans to put a tariff through on foreign made films simply as a commercial proposition », he said. « This hardly seems possible when it is considered that only one-half of one per cent of foreign made films reach this country.

« When we in England heard that the Governmen in America was considering imposing a tax

on foreign films we were under the impression the American producers desired such a measure. On coming to America I learned to my gratification that the majority of producers here were against the tariff.

Ernest Shipman said that Canada is « itching for the United States to pass the measure so she can come back at her with a similar tariff, dollar for dollar. He predicated that the exhibitors and distributors in Canada stand ready to form their own producing companies if a tariff is imposed on foreign films.

Among those at the meeting were C. S. Clark, of Robertson-Cole; Delight Evans, of Photoplay Magazine; Ruth Grimwood, Horace C. Jenkins, J. H. Hoffberg, of the foreign department of Goldwyn; Millard Johnson, F. V. Luporini, E. D. Rinaldi, Louis Nalpes, French producer; Mr. Komroof, of Wid's Daily; Fred Schader, of Variety; Frank B. Arnold, Mathew A. Taylor, of the Motion Picture News; M. A. Beeman, of the International Magazine Company; Horace G. Knowles, Nat N. Dorfman, Louella O. Parsons, of the Morning Telegraph; Frederic Chapin, Alfred Lever, general manager Stoll Film Co., Ltd., Louis Mercanton, L. C. Wheeler, Ernest Shipman, William A. Johnston, editor, Motion Picture News; Count di Revel end H. Conway Winshfield.

Laemmle, Abroad, Sees Danger

In a strong note of warning from Europe, where he is now on vacation, Carl Laemmle, president of Universal, sends word that British and European film men are preparting to relatiate upon America if the import tax is put through. The Universal chief, after conference with film heads and men of public affairs in several Continental countries, advises that America's film export trade will be seriously jeopardized by such a move.

The proposed tariff he characterizes as un-American, un-wise and unprofitable. In a recent communication to the Universal home office, he explained in detail his opinion on such a tax, and the attitude towards it as taken by foreign film men.

« An ad valorem tax on films imported into the United States would be the height of folly », explained Mr. Laemmle, « America has far more to lose than to gain by such a move. If it did nothing but hamper the importation of good foreign pictures into the country, it would be bad enough. America and the American film business can well afford to welcome the best productions of British, European and other producers.

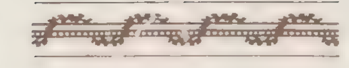
« Such a tax, however, has as its most insidious feature a contemplated discrimination against the film productions of the very countries, which now take in the bulk of America's enormous film export trade. If the motion pictures of these countries are hampered by tax barriers from being shown in the United States, we may expect retaliation—relation of such form that the American film export business will be materially harmed by it. The United States can ill afford to destroy an export business amounting to eight million dollars a year. »

P. d'U.

FILMS ERKA

Goldwyn Pictures

Pauline Frédérick dans "La Femme X"



FILMS ERKA



Le MARDI

13 Septembre

à 9 h. 45, très précises

SALLE MARIVAUX

15, Boulevard des Italiens

Les FILMS ERKA

présentent

Pauline

Frédérick

LA FEMME X

le Drame célèbre

d'Alexandre BISSON

et

Mabel

Normand

La Fée du Logis

Comédie gaie





FILMS ERKA

Une Constellation
de quelques Etoiles



Pauline Frédérick

Hélène Chadwick

Betty Compson



Mabel Normand

Will Rogers





Mabel Normand
dans
"LA FEE DU LOGIS"

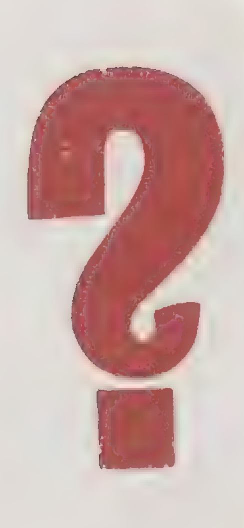


FILMS ERKA

TÉLÉPH. TRUDAINE 57-29
AD. TÉLÉGR. DESEMPED PARIS

10 Bd RUE DE CHATEAUDUN
PARIS

Imp. d'Hebdo-Film





FILMS ERKA

Une Constellation de quelques Etoiles







Mabel Normand
dans
" LA FEE DU LOGIS "



FILMS ERKA

TRUDAINE 57-29
AD TELEGR DESEMPED PAR

10 Bis Rue de Chateaudun
PARIS

Imp. d'Hebdo-Film

PHROSO

de
LOUIS
MERCANTON



Après la pluie

La pluie, cette pluie bienfaisante si longtemps attendue, si ardemment désirée par nos cultivateurs et aussi par nos directeurs de spectacles, est enfin arrivée. Elle a ramené les fraîcheurs et avec elles de nombreux citadins, qui villégiaturaient en montagne et qui ont dû fuir devant le froid et même devant la neige. On espère qu'elle ramènera aussi dans nos salles trop longtemps désertées une affluence inconnue de spectateurs.

Car cette année la saison d'été a été particulièrement mauvaise. Combien de salles ont-elles été obligées de clore leurs portes devant l'abstention du public. Elles vont les rouvrir. Hélas! malgré une température plus favorable la situation n'est guère meilleure. Les taxes, les impôts, des frais généraux hors de proportion continuent à grever lourdement les budgets des directeurs.

Les perspectives de recettes bénéficiaires sont encore lointaines, car la crise générale des affaires continue à sévir aussi intense. Le public n'a pas d'argent et pour l'attirer au spectacle, il faut non seulement que le temps l'y convie, mais encore il faut l'allécher par un programme de choix, par des attractions sensationnelles, par des vedettes. Or, tout ceci coûte très cher, et le spectateur, qui ne sent plus son portefeuille bourré de billets de banque, trouve aussi que les prix des places sont un peu élevés pour sa bourse.

Les directeurs se trouvent donc fort embarrassés. Ils ne demanderaient pas mieux que de donner satisfaction au public en réduisant leurs prix, mais en même temps ils voudraient bien diminuer leurs frais généraux.

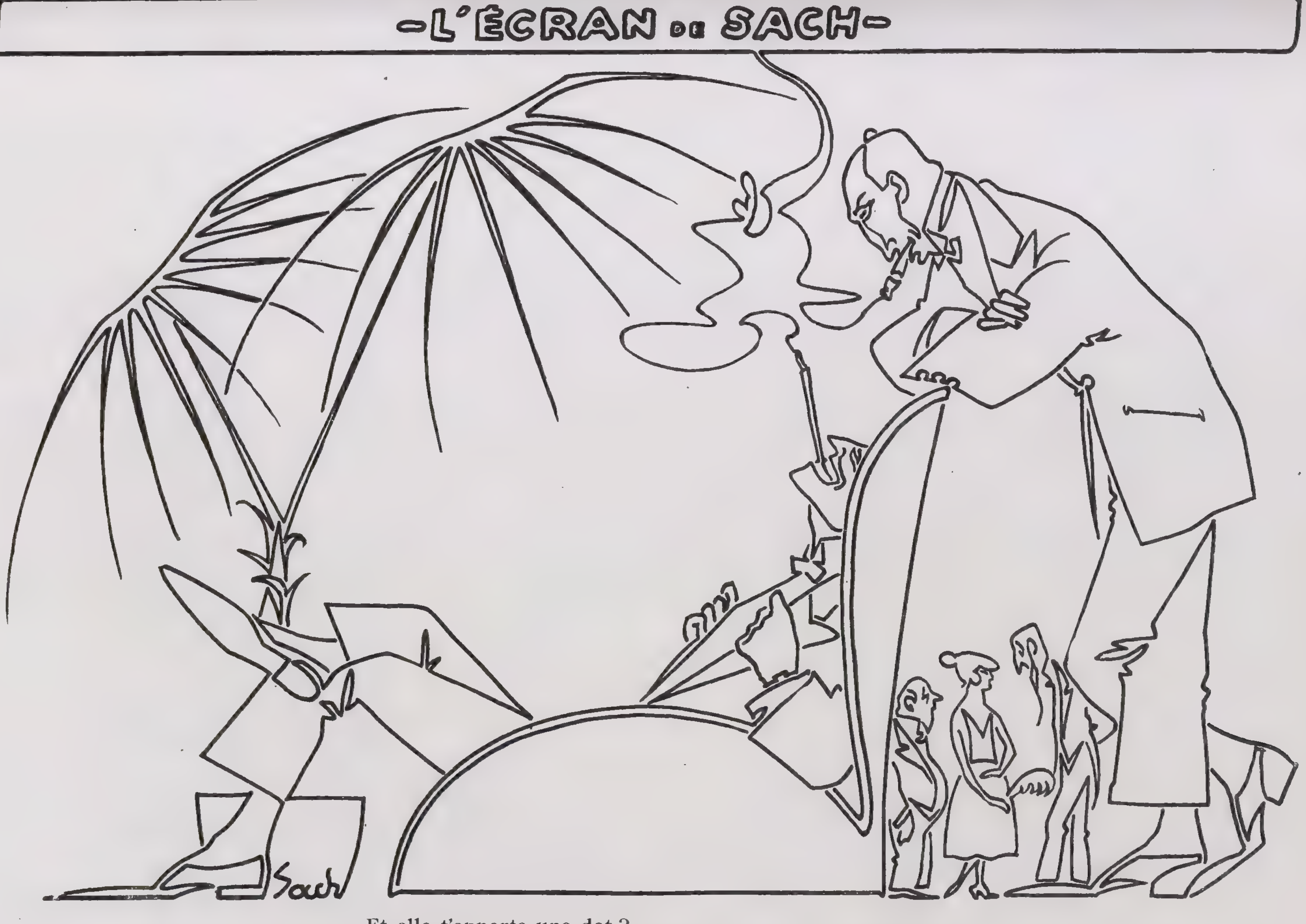
Du côté du fisc, pour l'instant il n'y a rien à faire. C'est donc du côté du personnel qu'ils sont obligés de se retourner pour lui demander de collaborer par quelque sacrifice au salut commun.

Nous le disions il y a quelque temps, ce n'est que sur certains artistes, notamment sur les vedettes, que les directeurs peuvent réaliser les économies nécessaires, surtout les directeurs de théâtre de province; car c'est surtout en province que les vedettes se montrent le plus exigeantes. Tel artiste en renom, qui se contente à Paris d'un appointement mensuel de 5.000 francs, réclame couramment pour venir jouer en province un cachet quotidien de deux mille à deux mille cinq cents francs, alors que ni le prix de la vie, ni souvent le talent de l'artiste ne peuvent justifier de pareils émoluments.

La baisse devra se faire sur les vedettes comme sur toutes choses. Pour elles comme pour tout, la loi de l'offre et de la demande jouera inéluctablement. A Londres, le mouvement en ce sens est déclanché et c'est la saison d'été qui en est la cause. Les affaires du spectacle ne marchaient pas du tout dans la capitale anglaise et le directeur du Théâtre Lyrique, comme beaucoup de ses collègues, allait fermer, lorsque ses artistes vinrent lui proposer d'abandonner leur cachet, à la condition qu'on leur laissât se partager les recettes avec le personnel, après déduction des frais. Le directeur a accepté, et les artistes, les vedettes aussi bien que les autres, sont bien contents de toucher leur part de recettes, généralement bien inférieure aux cachets qu'ils touchaient auparavant. L'exemple a été suivi à Londres, il ne demande plus qu'à être suivi en France. Si nos « têtes d'affiches » des théâtres et music-halls, ne font pas le même geste à la rentrée, les directeurs feraient bien de les y aider.

A. B.

(Extrait du Bulletin de la Fédération des Directeurs de Spectacles du Sud-Est).



— Et elle t'apporte une dot ?...
— Un million .. son père a loué *Les Trois Mousquetaires !*...

Le " Courrier " en Allemagne

Relations internationales.

Les relations entre l'Allemagne et la France semblent sur le point de reprendre, du moins en ce qui concerne l'échange des films. Après le succès de M. Pigeard qui a vendu à la maison Berg Kappel *Li-Hang le Cruel*, d'une société française qui a vendu à la Luna-Film le grand succès que fut *Gosse de riches*, avec Suzanne Grandais, voici la Gallo-Film qui vient d'acheter six films de la production Emelka de Munich contre échange de six films allemands pour la France. L'Emelka ou encore MLK ou encore Müncherner Lichtspiel Kunst A.G. est le plus gros consortium de l'Allemagne du Sud et ne groupe pas moins de huit sociétés de production différentes. En outre, M. Pigeard est en pourparlers en ce moment pour vendre *L'Atlantide*, *L'Epingle rouge*, etc.

La Indra-Film de Munich vient de consolider sa société à l'étranger, notamment en Italie et dans les Balkans où un capital de 5 millions de lires a été mis à sa disposition.

Au sujet des voyages des troupes allemandes se rendant en Italie pour y tourner, et pour clore l'incident qui s'était élevé entre le consulat italien de Berlin et les compagnies cinématographiques allemandes, un journal corporatif berlinois dit savoir de source émanant des Affaires Etrangères que le gouvernement italien se réserve chaque fois que la demande en sera faite d'accepter ou de refuser la permission de voyage, surtout en ce qui concerne les colonies italiennes.

La honte noire a été définitivement interdit par les autorités allemandes.

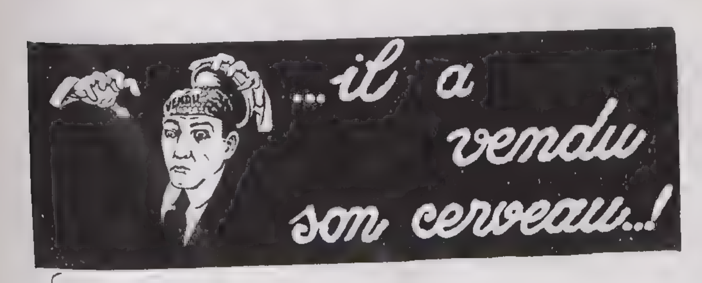
Importation. — Exportation.

Tarif protectionniste pour l'industrie allemande du film. — Le projet de loi sur l'augmentation des impôts allemands prévoit une augmentation du double du taux actuel pour les films, c'est-à-dire de 200 à 400 marks par 100 kilogs. En même temps, la surtaxe d'or serait portée à 1.500 marks. Il ressort du projet de loi que le gouvernement allemand vise la protection de l'industrie allemande cinématographique. Dans la pratique, le taux ci-dessus indiqué reviendrait à environ 1.550 marks pour une bande de 1.700 mètres, y compris la surtaxe d'or. Dans une assemblée de l'Association des fabricants de films, on a fait remarquer que la taxe projetée ne pourrait jamais servir de protection à la production nationale. Ceux des membres de l'Association qui sont hostiles à toute importation demandent un tarif pareil au fameux tarif américain Fordney. La plupart des fabricants reste cependant favorable à un système sensé de compensation pour l'exportation et l'importation. L'attitude officielle de l'Association n'est cependant pas encore fixée. Dans les milieux corporatifs, on est d'ailleurs en général d'avis que la taxe de douane actuelle pour films, devrait être considérablement augmentée pour des considérations financières.

Pour pouvoir réaliser cette augmentation, il serait toutefois nécessaire de donner d'abord aux films une position spéciale dans le tarif général, disent les journaux corporatifs, au lieu de porter simplement le film dans la rubrique « articles de celluloïd » comme on l'a fait jusqu'ici.

A ce sujet, M. Bratz, directeur général de l'EFA, vient de faire paraître un article très intéressant dans un journal du soir de Berlin. M. Bratz enjoint l'industrie allemande du cinéma à sortir de son attitude indifférente à l'égard du nouveau tarif prohibitif envisagé par les Etats-Unis, notamment le bill Fordney. Le directeur de la EFA est d'avis qu'un système de compensation équitable entre les films américains et allemands serait la meilleure contre-mesure.

D'après une décision du Ministère du Reich, les films étrangers qui ne sont pas présentés en Allemagne, mais qui ne font que passer en transit sur le



territoire allemand, pour être vendus à l'étranger, ne sont pas soumis à la censure allemande.

La crise de l'exploitation continue.

Les fermetures gagnent la province. Berlin a maintenant 106 cinémas de fermés, dans les environs immédiats il y en a 11, à Francfort-sur-le-Mein, 4; Leipzig, 3; Munich, 3; Hamburg, 2; Dusseldorf. 15; Breslau, 6; etc.

Les difficultés avec les employés continuent. La Commission permanente de médiation de Berlin, donnant suite à une plainte de la confédération des travailleurs du film, vient d'ordonner aux organisations des employeurs d'entrer en négociations avec les employés pour un nouveau tarif de salaires. Les nouvelles négociations se rapportent à toutes les catégories d'employés, à l'exception des opérateurs et des musiciens qui sont déjà en pourparlers avec les organisations des exploitants. Jusqu'à maintenant, les parties intéressées ne sont encore arrivées à aucun arrangement.

Censure.

Un nouveau règlement va entrer en vigueur, concernant les taxes perçues par la censure pour l'examen des films. Les commissions envisagent certaines réductions, les films d'enseignement seront désormais exempts de toutes taxes. Les bandes documentaires et d'actualité ne paieront que 25 pfennigs par mètre. La taxe payable à la Commission d'appel de la censure lors d'un appel à cette instance, sera désormais repayée aux fabricants si cet appel est reconnu fondé.

Mouvement des sociétés et nouvelles fondations.

Fusion National. Decla Bioscop. — Le Conseil d'administration de la Decla Bioscop a voté dans sa dernière séance les crédits nécessaires pour la continuation des affaires de la société jusqu'au 15 septembre prochain. L'assemblée générale des actionnaires à laquelle incombe de se prononcer définitivement sur la proposition de fusion entre la Decla et la National, aura lieu le même jour. Le projet d'assainissement de M. Sternberg d'Amsterdam, un des plus gros actionnaires de la Decla, projet qui a été beaucoup discuté dans les cercles intéressés n'a pas encore été notifié au Conseil de la Decla, M. Sternberg veut mettre un crédit de 60 millions de marks à la disposition de la Decla pour amener une réorganisation

sans almagation avec la National-Film. En attendant le cours des actions de la Decla se maintient péniblement entre 60 et 65.

Comme signe de l'état financier des compagnies cinématographiques allemandes, le tableau suivant du cours des actions à la date du 22 août (Bourse de Berlin) ne sera pas sans intérêt.

Ufa, nouvelles	164
Decla-Bioscop	63
Terra nouvelles	122
Union (de l'Ufa)	185
National	152
Richard Oswald	212
Promo	125
Dentler, Brunswick	150
Vera, Hambourg	170
Emelka, Munich	112
A.G. für Kinematographie, Mannheim	160
Goerz, (optique)	458
Agfa, (film vierge)	420
Ica (appareils)	356
Ernemann (appareils)	378

Nouvelles sociétés.

A Berlin, la Royal Film Corporation, (fabrication, commerce, exportation, importation) capital 200.000 marks ; Eichhorn-Film, (production) capital 20.000 marks ; Promo-Film A.G. financée par la Kreditbank de Potsdam, (production) capital 7 millions de marks. Trois sociétés en font partie : la Progress-Film, Argus-Film et la Karlchen-Film. Le directeur du Conseil de surveillance est M. Feibig. Les directeurs sont MM. Heuser et Wohlgemut. La Progress-Film fonctionnera comme maison de distribution. A Munich : la Rembradt-Film-Kompagnie, (production) capital 20.000 marks A Stuttgart, la Schwaben-Film, (production) capital 30.000 marks. A Berlin, la Geroffy-Blondel-Film, (production).

Divers.

Un journal berlinois dit que *Hamlet* de la Art-Film avec Asta Nielsen passe sur les écrans américains comme film danois.

La cinématographie allemande sera fortement représentée à la Foire de Vienne qui se tiendra en septembre prochain. Les plus grandes firmes allemandes sont déjà inscrites.

Le 17 août est la date du cinquième anniversaire de fondation de l'Association des fabricants de films.

La Deulig-Film a eu l'intéressante idée de mettre au concours le choix d'un titre pour l'un de ses derniers films. Une récompense de 1.000 marks va à celui qui aura trouvé le meilleur titre.

ALFRED GEHRI.

Les Studios

Notre aimable confrère *Ciné-Coulisses* publie les adresses des Studios en recommandant à ses lecteurs de garder soigneusement cette liste.

Après *Ciné-Coulisses* où nous puisons ces renseignements, nous répétons : *gardez cette page elle vous sera utile.*

Région Parisienne :

Studios Gaumont, 53, rue de la Villette, Paris-19e (Nord 40-97).

Studios des Films Lucifer, 92, rue de l'Amiral-Mouchez, Paris 13e.

Studio Hervé, 93, rue Villiers de l'Isle-Adam, Paris-20e (Roquette 51-57).

Studio des Lilas, rue des Villegranges, Les Lilas (Seine).

Studio Ambulant Mercanton, bureau, 23, rue de la Michodière, Paris 2e.

Studio Ermolieff, 52, rue du Sergent-Bobillot, à Montreuil-sous-Bois (Seine). (Téléphone : Montreuil 00.57.)

Studio Pathé, 43, rue du Bois, Vincennes. (Roquette 35-99.)

Cinéma-Studio, 7, rue des Réservoirs, Joinville-le-Pont (Seine). Téléphone : Joinville 112.

Studio Eclair, 2, avenue d'Enghien, Epinay-sur-Seine.

Studio Eclair-Menchen, 10, rue Dumont, Epinay-sur-Seine. (Téléphone : Epinay 43).

Studio d'Asnières, 14, rue de l'Ouest, Asnières (Seine).

Studio du « Film d'Art », 14, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine. (Téléphone : Wagram 74-54, Wagram 94-06).

Studio Eclipse, 32, rue de la Tourelle, Boulogne-sur-Seine. (Téléphone : Auteuil 06-31.)

Studio Gallo-Film, 3, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine. (Tél. : Wagram 94-21.)

Studio S. C. A. G. L.-Pathé, 1, rue du Cinématographe, Vincennes. (Téléph. : Roquette 48-69).

***

Côte d'Azur :

Ciné-Studio, Chemin Saint-Augustin, Carras-Nice (Alpes-Maritimes).

Studio-Gaumont, Chemin Saint-Augustin, 2, Carras-Nice (Alpes-Maritimes).

Studios de la Société des Ciné-Romans, rue de la Buffa, 23, et boulevard du Tsarévitch, Nice.

Studio de la Monte-Carlo-Film, à Saint-Laurent du Var, près Nice (Alpes-Maritimes).

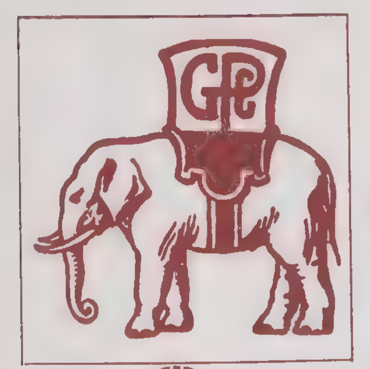
Studio Pathé, route de Turin, Nice.



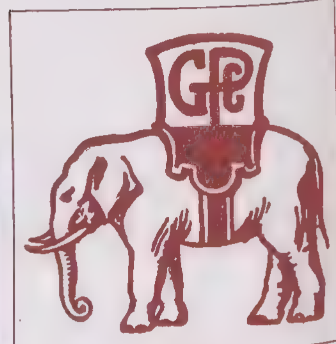
SIRIUS
EDITION
ECLIPSE
Quelques expressions
de
Statia
Napierkowska
dans LA
DOULOUREUSE
COMÉDIE


ROSE
LE BEAU FILM FRANÇAIS DE
interprété
Suzanne Delvé, Renée Carl,
PAULETTE RAY, JEAN
et
Ivan Hedquist, le
SORTIRA LE 4


E NICE
M. M. CHALLIOT & RYDER
par
h. Kolb (de la Com. Franç.)
MAX, Mr RIEFFLER
and acteur suédois.
OVEMBRE 1921









DANS LES TÉNÈBRES

GRAND DRAME DE LA RÉVOLUTION RUSSE

Scénario et Mise en scène de THEO BERGERAT

Interprété par

Peggy VERE   Blanche DUFRENE   Armand BOUR

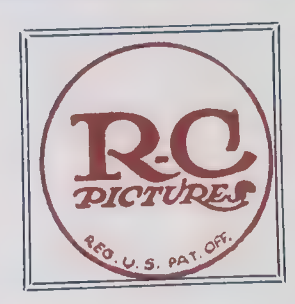
qui vient d'être présenté à **MARIVAUX** en même temps que

ROSE DE NICE

sortira le

14 OCTOBRE 1921





R-C PICTURES CORPORATION

Annonce, pour la saison 1921-1922, une série de productions dans lesquelles paraîtront :

PAULINE FREDERICK
SESSUE HAYAKAWA
DORIS MAY

et une série dirigée par les Maîtres de la mise en scène :

William Christy CABANNE et Louis J. GASNIER

Les films de la R-C PICTURES sont produits par les étoiles les plus renommées, les metteurs en scène et les auteurs les plus distingués. Ils seront tournés aux studios de la R-C PICTURES CORPORATION, à Hollywood, Californie, qui sont oo les plus parfaits et les plus complets qui existent de nos jours. oo

On compte distribuer au moins vingt-six productions, au cours de la saison à venir.

Tous les films de la R-C PICTURES sont édités, tous droits réservés et sous une marque de fabrique enregistrée dans tous les pays du monde. oo oo Toutes infractions seront poursuivies rigoureusement. oo oo

R-C PICTURES CORPORATION

Robertson-Cole Building, 723, Seventh Avenue

NEW-YORK CITY (Etats-Unis)

Adresse télégraphique : ROBCOLFIL. — Tous les codes sont employés

AUBERT

présente

Un Film Suédois de 1er Ordre

DURETÉ D'AME

Comédie dramatique en 5 parties

(Skandia film).



et le 13 SEPTEMBRE un film Français

avec l'Artiste réputé **HERMANN**

LA PUISSANCE DU HASARD



Comédie dramatique

en 5 parties

Production AS-CINÉ

AUBERT

ÉDITEUR

DES DROITS

auxquels sont soumis les représentations ou les concerts donnés par les patronages, cercles ou autres œuvres (1)

II. — Taxe sur les spectacles.

Elle a été créée par l'article 13 de la loi du 13 décembre 1916, remplacé par les articles 92 à 94 de la loi du 25 juin 1920.

Spectacles assujettis. — a) Règle. — Les conditions de perception de la taxe sont semblables à celles qui ont été indiquées pour le droit des pauvres. Il faut : 1° une réunion publique; 2° un spectacle, une audition, une attraction ou divertissement (l'article 92 de la loi donne une très large énumération des spectacles); 3° le paiement d'un prix admettant au spectacle.

b) Exceptions. — Elles sont apportées en faveur soit de représentations, soit seulement de certaines places.

La taxe ne s'applique pas aux représentations organisées au profit exclusif :

1° Des établissements publics et des œuvres reconnues d'utilité publique ayant un caractère de bienfaisance;

2° Des Sociétés de secours mutuels également reconnues d'utilité publique ou approuvées;

3° Des œuvres de guerre autorisées par arrêté ministériel dans les conditions prévues par la loi du 30 mai 1916;

4° Sur l'avis conforme de l'Office national des sports, des Fédérations et des Sociétés dont les recettes sont exclusivement réservées à leur propre fonctionnement, dans le but de contribuer au développement du sport, de l'éducation physique et de la préparation au service militaire. Il n'est pas possible actuellement d'obtenir un avis conforme ou une attestation de l'Office national des sports qui n'est pas encore constitué; les Sociétés devront s'adresser aux gouverneurs militaires ou aux commandants de région, et les grandes Unions et Fédérations au ministère de la Guerre (état-major de l'armée — bureau de l'instruction physique);

5° Des Associations amicales des réformés, mutilés et veuves de guerre, des Associations amicales d'anciens combattants, des Associations d'éducation populaire qui ont fait la déclaration prévue par la loi du 1er juillet 1901 et qui ne poursuivent la réalisation d'aucun bénéfice commercial ou financier. L'expression « Associations d'éducation populaire » a un sens très large et comprend notamment les Associations ayant pour objet d'organiser des patronages d'enfants et jeunes gens, des cercles d'ouvriers, des ateliers d'apprentissage, des cours professionnels pour ouvriers ou employés, et les petites Sociétés musicales. Pour bénéficier de l'exception, ces Associations devront être déclarées conformément à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, par conséquent avoir leurs statuts adoptés par une assemblée générale des associés, faire, par l'organe d'un des administrateurs ou directeurs, à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où se trouvera le siège social (pour la Seine, à la Préfecture de police), une déclaration écrite sur papier timbré, mentionnant le titre et l'objet de l'Association, son siège social et le siège de ses établissements, les noms, professions et domiciles de tous ceux qui sont chargés à un titre quelconque de l'administration ou de la direction de l'Association, et accompagnée de deux exemplaires des statuts sur papier timbré. Dans le délai d'un mois à partir du jour de la déclaration, celle-ci devra être publiée par une insertion au *Journal Officiel*, indiquant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'Association et le siège social.

Les écoles et institutions, étant des établissements autorisés, n'ont pas besoin de faire la déclaration d'Association. (Déclaration du rapporteur général au Sénat.)

Pour bénéficier d'une de ces cinq exceptions, les organisateurs des représentations doivent justifier auprès de l'Administration des contributions indirectes que la totalité des recettes a bien été affectée, sous la seule déduction des frais, à l'œuvre au profit de laquelle la représentation est donnée.

Une sixième exception a été apportée au profit des représentations enfantines et, d'une manière générale, des spectacles ne comportant pas de places d'un prix supérieur à 0 fr. 25.

Quant aux exceptions en faveur non de représentations, mais seulement de certaines places, elles sont établies par l'article 93 de la loi du 25 juin 1920, dans les termes suivants : « Sont exemptées de l'impôt les places offertes gratuitement aux blessés de guerre hospitalisés, aux mutilés et réformés de guerre; peuvent être exemptées, dans les conditions déterminées par l'Administration, les places occupées par les personnes tenues d'assister au spectacle en raison de l'exercice de leurs fonctions ou de leur profession, ainsi que celles offertes gratuitement aux élèves des Facultés, écoles, pensionnats, etc , assistant en groupe aux représentations. »

(1) Voir *Le Fascinateur*, juillet, p. 302.

Quotité de la taxe. — Le montant de la taxe varie suivant les catégories de spectacles : il est, déduction faite du droit des pauvres et de toute autre taxe communale établie par la loi, de 6 0/0 des recettes brutes, notamment pour les théâtres, concerts, phonographes, séances de prestidigitation, cirques et amusements assimilables; de 10 0/0 notamment pour les courses vélocipédiques, pédestres, nautiques, matches d'escrime et de billard; de 10 à 25 0/0, suivant l'importance des recettes mensuelles, pour les cinématographes, sans parler des dancings, skatings, matches de lutte pour lesquels la taxe est de 25 0/0.

Les entrées à titre gratuit sont imposées d'après le prix des mêmes places payantes; mais les entrées à prix réduit sont imposées d'après le prix des places effectivement payé.

Mode de perception. — Le décret du 5 août 1920 a déterminé les formalités à remplir. L'article 1er porte : « Vingt-quatre heures avant l'ouverture ou la réouverture des établissements visés à l'article 92 de la loi du 25 juin 1920, ou avant toute séance isolée ou représentation exceptionnelle, les directeurs, propriétaires de salles et organisateurs doivent, sur une feuille de papier timbré à 2 francs, déclarer à l'administration générale de l'Assistance publique, pour la Ville de Paris, à la recette buraliste des Contributions indirectes, en tout autre lieu, la nature de l'établissement ou le genre de réunion ou représentation. »

L'impôt est perçu à l'entrée des spectacles, en même temps que le prix des places, par les soins des directeurs d'établissements ou des organisateurs de réunions, et doit être versé par eux au Trésor. Chaque entrée payante, gratuite ou à prix réduit est constatée par la remise d'un billet extrait d'un carnet à souches délivré à la caisse au moment du paiement de la place et avant l'entrée dans la salle de spectacle. Des carnets à souches spéciaux doivent être utilisés pour les billets pris en abonnement ou en location (art. 2).

L'article 6 du décret établit en règle que « les contrôleurs du droit des pauvres commissionnés à cet effet par l'Administration des contributions indirectes et les agents de cette Administration sont chargés de la surveillance des établissements de spectacles.

Les directeurs des établissements ou organisa-

teurs de réunions et séances exceptionnelles pourront, sur leur demande, et si l'Administration y acquiesce, être dispensés de l'obligation de tenir des carnets à souches et du contrôle, moyennant paiement d'une somme forfaitaire payable par abonnement. Le taux de l'abonnement est fixé d'après une évaluation de la recette moyenne correspondant au nombre de places, en se basant soit sur les résultats d'une période pendant laquelle les entrées auront été contrôlées, soit sur un comptage des spectateurs opéré par épreuve, soit enfin sur le nombre des places occupées, de manière à se rapprocher des constatations faites à l'effectif (art. 8).

Sanction. — Elle est la même que pour les contraventions en matière de droit des pauvres, c'est-à-dire condamnation possible au quintuple des droits fraudés ou compromis, à une amende de 500 à 2.000 francs et possibilité de fermeture provisoire de l'établissement par l'Administration. En cas de contravention, l'Administration peut transiger.

III. — **Droits d'auteur.**

Les œuvres dramatiques ou musicales non tombées dans le domaine public ne peuvent être exécutées publiquement sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit (héritiers, légataires, donataires, conjoint survivant). (Loi du 13 janvier 1791, art. 3 et art. 428 du Code pénal). Une œuvre est réputée tombée dans le domaine public quand cinquante ans se sont écoulés depuis le décès de l'auteur. (Loi du 14 juillet 1866.)

L'autorisation n'est exigée que si l'exécution a lieu dans une réunion publique. Il y a lieu, pour déterminer le caractère de réunion publique, de se reporter à la notion donnée au sujet du droit des pauvres. L'autorisation est requise même si la représentation est gratuite.

En fait, l'autorisation n'est pas demandée et ne peut l'être pratiquement à l'auteur lui-même ou à ses ayants droit; les auteurs délèguent leurs droits à une Société qui, en échange de l'autorisation d'exécution, reçoit des organisateurs des représentations une somme dite droit d'auteur, dont une partie est versée aux auteurs par la Société.

Deux Sociétés reçoivent ainsi délégation des auteurs :

1° La Société des auteurs et compositeurs dramatiques, dont le siège est à Paris, 12, rue Henner, assure la protection des œuvres dramatiques (opéras, opérettes, drames, comédies, etc., en plusieurs actes, et certaines pièces en un acte). Elle a deux tarifs : tarif n° 1 applicable aux séances gratuites ou dont le prix des places n'est pas supérieur à 1 franc et qui est de 5 francs pour un acte, 9 francs pour deux actes, 12 francs pour trois actes et au-dessus ; tarif n° 2 applicable aux séances dont les places sont, soit en totalité, soit en partie, d'un prix supérieur à 1 franc, et qui est de 10 fr. pour un acte, 18 francs pour deux actes, 24 francs pour trois actes et au-dessus. Si une quête est faite au cours d'une séance, le tarif est par là même applicable, le prix des places serait-il inférieur à 1 franc.

Au prix des places, il y a lieu d'ajouter les recettes supplémentaires, telles que le produit de la vente des programmes, du vestiaire, de la location.

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques perçoit ces tarifs, sans consentir de contrat forfaitaire.

2° La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, ayant son siège à Paris, 10, rue Chaptal, s'occupe des morceaux de musique, de la plupart des pièces en un acte et des poèmes, romances, chansons, monologues, fantaisies.

Généralement elle demande 6 0/0 de la recette brute, si le programme est composé de monologues, chansons, morceaux de musique, et 2 0/0 en sus, si la représentation comporte également une ou plusieurs pièces en un acte.

Mais la Société consent des abonnements forfaitaires, notamment aux patronages et œuvres organisant plusieurs séances dans l'année. Ces abonnements permettent de payer des droits d'auteurs sensiblement inférieurs à ceux qu'aurait entraînés l'application du tarif.

Lorsque le programme d'une séance comprend des pièces ou des morceaux protégés soit par l'une, soit par l'autre Société, chacune d'elles peut exiger le paiement des droits.

Les deux Sociétés ont, dans chaque région, leurs représentants dont les noms peuvent être demandés au siège social.

La sanction de la violation des droits d'auteur peut être pénale ou simplement civile. La sanction pénale consiste dans une amende de 50 à 500 fr. et la confiscation des recettes. Comme réparation civile, les auteurs peuvent demander une indemnité. Mais s'il y a eu condamnation pénale, le montant des recettes confisquées est remis aux auteurs (art. 429, Code pénal), qui peuvent être ainsi suffisamment indemnisés.

H. Bailby,
Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

(*Le Fascinateur.*)

C'est

le Mardi 20 Septembre

à 10 heures du matin

au CINÉ MAX LINDER

que

PHOCÉA-LOCATION

présentera le grand Film Français :

LE PORION

d'après la pièce de M. Gerbidon, adapté

et mis en scène par **G. CHAMPAVERT**

LES FILMS PRISMOS — **ÉDITION PHOCÉA-FILM**

Le Gouvernement des Soviets et le Cinéma

Qui aurait jamais pu se douter, à voir publier chaque jour le lugubre bilan de la misère en Russie, que ce gouvernement des soviets, qui a pris de façon si sanglante la succession des tsars, aurait disposé de quelques millions pour acquérir, en Amérique, des films cinématographiques !

Le fait est pourtant réel : Il nous est révélé par une enquête judiciaire, ouverte en ce moment à New-York, contre un certain Giacomo-Roberto Cibrario, contre lequel un avoué représentant, dans la grande ville américaine, les intérêts de l'actuel gouvernement russe, a déposé une plainte en détournement de fonds.

Ce Cibrario, un Italien, avait reçu de l'administration soviétique, une somme d'environ cinq millions, pour acquérir onze millions de pieds de films cinématographiques et 2.500 chambres d'opération, le tout à seule fin de se procurer des tableaux destinés à une propagande visant l'instruction publique en Russie.

Or, quand le comité soviétique voulut se rendre compte du sort des cinq millions déposés à la National City Bank de New-York, pour être mis à la disposition de son agent italien, aux fins que nous venons de noter, c'est à peine si un demi-million se trouva dans cette banque, tandis que ni films, ni chambres d'opération n'avaient été expédiés en Russie.

Il est intéressant de savoir ce qu'était ce Roberto Cibrario qui a si aisément volé l'argent de ce pauvre peuple russe.

Cibrario avait commencé sa carrière à Londres, comme commis de banque, aux modestes appointements de 37 fr. 50 par semaine. Puis, un beau jour, il arriva à Moscou, pour représenter une compagnie américaine de cinéma. A ce moment, en 1918, les soviets avaient décidé de faire une campagne pour propager l'éducation populaire au moyen de l'écran. Et, sans trop ample informé, ce fut à Cibrario que l'on confia la mission d'aller en Amérique, faire tourner des films.

Cibrario alla s'établir dans la partie fashionable de New-York, menant une vie très large, traitant de nombreux amis, achetant, à des pris majorés, quelques films sans valeur qu'il faisait déposer dans un entrepôt d'où ils ne sont jamais sortis, par la raison bien simple qu'ils étaient inutilisables pour le but poursuivi par le gouvernement russe.

Quand, du reste, on enquêta pour savoir la différence entre le prix payé par Cibrario, pour l'acquisition de ces films et celui facturé à la Russie, on découvrit qu'ils étaient comptés de trois à quatre cents pour cent au-dessus du prix coûtant.

Cibrario est en ce moment en état d'arrestation, sur la réquisition du représentant des intérêts soviétiques à New-York. Ce qu'il adviendra de cette poursuite n'est pas une question bien obsédante. L'intérêt, en une telle affaire, est de pouvoir apprécier avec quelle fantaisie l'administration soviétique dispose de l'encaisse russe et quelle légèreté préside au choix de ceux qu'elle charge de ses commissions à l'étranger.

Le cas de Cibrario édifiera suffisamment nos lecteurs sur ces deux points. R.

(Le Petit Marseillais)

LES "AS" DE L'ÉCRAN

GUNNAR TOLNAES

Artiste Danois de la "Nordisk"



Le bel interprète de "LA FAVORITE DU MAHARADJAH"

qui va triompher prochainement dans "*A 14 millions de lieues de la Terre*"

Belles réductions 11 × 16 pour vente dans les Salles.

UNION-ÉCLAIR - Paris

LES ÉCLAIREURS



M. Raoul REYNOLS

Le premier Régisseur Français qui tourne en Allemagne depuis l'armistice

M. Raoul REYNOLS était la semaine passée de passage à Paris où nous avons eu l'occasion de le saluer cordialement et de le féliciter de son initiative.

Le "Courrier" Financier

La Commission des Finances de la Chambre a voté, dans sa réunion mercredi, la très importante résolution suivante :

« Considérant que, dans l'intérêt de la reprise des affaires, il y a lieu d'adopter la politique d'abaissement du loyer de l'argent, inaugurée par la diminution du taux d'escompte de la Banque de France, la Commission des Finances décide de réduire de 300 millions de francs les crédits pour les intérêts de la Dette flottante du Trésor ».

Cette décision a été immédiatement communiquée au président du Conseil par une délégation de la Commission. Elle vise les dépôts de fonds dans les Etablissements de crédit (loyer d'argent), ainsi que les bons de la Défense nationale.

On commente à la Bourse l'opinion exprimée par M. Dior, Ministre du Commerce, au sujet de la reprise des affaires dès cet hiver, que nous ne cessons, nous-mêmes, d'affirmer ici et qui se résume à ce qui suit :

Les stocks vont s'épuisant; la sous-consommation est un état qui ne peut durer éternellement. D'ici peu de temps les situations difficiles se seront apurées, car le choc de la baisse rapide va s'amortissant. D'autre part, on rentre dans l'équilibre, on dépense moins ; nous allons donc vers une période où les bénéfices seront moindres, mais où la loi de l'offre et de la demande jouera normalement, au lieu que l'absence du jeu de cette loi avait brimé constamment d'abord l'acheteur, ensuite (par un retour fatal des choses), le vendeur.

Notre commerce extérieur s'améliore, et il semble bien qu'on commence à s'apercevoir que le protectionnisme outrancier est nuisible. Quant à s'imaginer que la crise vient du désastre russe, M. Dior ne partage nullement cette opinion, qui a cours dans les milieux anglais. Si la suppression du marché russe avait l'importance que certaines personnes y attachent, ce serait la production allemande, principal fournisseur de la Russie et du centre de l'Europe, qui en serait atteinte, et non l'industrie française et encore moins l'industrie anglaise. C'est en Allemagne que réside la cause de la crise, parce que les Allemands n'ont pas supporté les charges imposées aux Français et aux Anglais, ni celles auxquelles ils doivent être tenus pour satisfaire leurs engagements. C'est également parce que les doctrines sociales de Karl Marx et autres théoriciens d'Outre-Rhin ont été répandues et appliquées à l'étranger, alors qu'en Allemagne elles demeurent lettre morte .. M. Dior n'a d'ailleurs pas manqué, lors de son récent voyage à Londres, d'appeler l'attention de nos amis britanniques sur ce point.

Quoi qu'il en soit, les déclarations de notre Ministre du Commerce ont été accueillies avec faveur, comme d'un heureux présage.

Les changes sont calmes, la livre vaut 48.67, et le dollar 13.10 1/2.

Nos Rentes sont sans changement. Sur fonds Russes les affaires sont nulles, mais la Rente Espagnole progresse à 143.

Nos Etablissements de Crédit se tiennent, mais c'est tout de même les Banques Etrangères — il y en a tant d'établissements de Crédit français et étrangers — et tous les jours en voient naître de nouveaux.

La Raffinerie Say s'avance à 1.314 francs. Sucreries d'Egypte également en hausse à 761 francs; la part passe à 1.400 francs.

On négocie les Tabacs Ottomans à 403 francs. La vente en France des cigarettes de la régie ottomane est de nouveau autorisée.

La De Beers brillante à 660. La Jagersfontein varie peu à 147 francs. Les bruits relatifs à la fusion de ces deux Sociétés ne seraient pas fondés.

En résumé, malgré les réalisations que nécessitent les grands mouvements et surtout les prises de bénéfices, de nouveaux achats viennent conserver au marché toutes ses bonnes dispositions stimulées par la fermeté de Londres et de New-York. Aussi, est-ce toujours la hausse qu'il faut voir se développer encore, conformément à toutes les précédentes prévisions que le *Courrier* n'a cessé d'affirmer depuis deux mois et dont ses lecteurs auront su largement profiter.

De Rigny.

LES BEAUX FILMS

L'HÉRITIÈRE DE L'ILE PERDUE

Présenté le 5 septembre 1921, à la Mutualité, par le Comptoir Français pour l'Industrie du Film

C'est une erreur très fréquente que celle qui consiste à croire qu'un scénario bien charpenté n'est pas absolument nécessaire au succès d'un ciné-roman.

S'il était besoin de le prouver, il suffirait de rappeler le très favorable accueil qui a été fait à la présentation des cinq premiers épisodes du grand ciné-roman, *L'Héritière de l'Ile perdue*, accueil qui est dû — en grande partie — à l'intérêt très réel qui se dégage de l'intrigue de ce film.

Chaque épisode est à lui seul un petit film bien traité dans la forme et dans l'exécution.

Ils s'enchaînent les uns les autres très naturellement en une suite d'événements souvent extraordinaires ou merveilleux, toujours intéressants, dont l'attrait se double d'une innovation sensationnelle.

Pour collaborer à ce film, le Ministre de la Marine Américaine a autorisé l'utilisation des bateaux de guerre.

Par conséquent, toutes les scènes navales et tous les combats auxquels on voit mêlées les unités ou les troupes de marine ont été tournés avec le concours de la marine de guerre américaine.

Le 5e épisode — entre autres — intitulé: *Aux mains des Mutins* se passe presque entièrement sur un croiseur américain *Alabama* et un vapeur *Coronado*.

Grâce à ces collaborations, cet épisode est d'un puissant intérêt et d'un bel effet.

Le rôle d'Annette Illington, l'héritière de l'Ile perdue, est joué par Lillian Lorraine qui le pare de toutes les qualités nécessaires. William Courtlaigh (Dick Hardin), et Charles Dudlay (Joë Welcher) sont, à la fois, de bons acteurs et de merveilleux « sportsmen ».

La mise en scène, variée à l'infini, est servie par une excellente photographie.

Voilà donc pour les amateurs — de plus en plus nombreux — des ciné-romans, quelques agréables soirées en perspective!

BL. C.-V.

LA MAISON VIDE

Présenté à Marivaux le 6 septembre par l'Agence Générale Cinématographique

Rien n'est plus émouvant que cette histoire où le réalisme brutal le dispute à la plus exquise poésie. Dans ce monde du travail, où l'individu n'est qu'un rouage atomique de la gigantesque machine productrice, il se passe évidemment de ces drames obscurs au milieu de l'indifférence générale.

Dans le cas qui nous intéresse, il s'y mêle un personnage du monde scientifique, un vieux garçon, riche de savoir, mais ridicule par ses manies de célibataire. Il y a là une inoffensive raillerie de ces gens pour lesquels rien n'existe hormis la science qui les passionne et qui est l'unique raison de leur existence ! Mais en cette vie si courte, si dépourvue de satisfactions réelles et profondes, a-t-on le droit, même quand le destin libéral nous a richement doués intellectuellement, de dédaigner ce qu'il y a de plus adorable au monde, la femme, cette rose parmi les roses ?

Voilà ce qu'on ne saurait trancher notamment et cette aventure se termine en un triomphe de la science ! Peut-être s'y mêle-t-il aussi un peu de regrets tardifs ?

Alea jacta est !

La *Maison Vide* est celle de M. Lebechut, entomologiste réputé, dont la vie s'écoule monotonement entre ses collections d'insectes rares et sa vieille servante Marie.

Mais un jour il eut besoin d'une dactylographe pour la mise au net d'un grand travail pour l'Aca-

démie des sciences et l'usine voisine en mit gracieusement une, sinon gracieuse elle-même, à sa disposition. Quelques jours plus tard elle tombe malade et c'est un être tout de grâce, de charme et de beauté, Mlle Louise, qu'on envoie auprès de M. Lebechut !

Celui-ci ne laisse pas que d'être très impressionné par la beauté de Louise, dont il devient éperdûment amoureux. Hélas ! aucun espoir pour lui car il a vieilli vite, ses rides sont nombreuses, et ses cheveux sont rares. Louise a donné son cœur à un jeune employé de l'usine, Paul Briguet, qui l'aime bien et au grand désappointement d'un prétendant évincé, Maurice Ferrant, homme capable de toutes les violences.

M. Lebechut s'en aperçoit désagréablement un jour que les deux rivaux en étaient venus aux mains à quelques mètres de sa porte. Sur les instances de son « employée » il avait voulu les séparer et n'avait récolté que des horions ! Jurant mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus !

Le jour arrive où Louise termine son remplacement et M. Lebéchut, très épris d'elle, pourtant, impose à son cœur un pénible silence.

Et cependant qu'il pense tristement à ce fruit défendu pour lui qu'on nomme l'amour, Louise, trop souvent délaissée par son fiancé qui fréquente les cafés, doit se défendre plus sérieusement contre les tentatives de conquête violente du prétendant évincé, Maurice Ferrant.

Un soir, elle eut à subir un nouvel assaut non loin de la demeure de M. Lebéchut. Serrée de près par Maurice Ferrant, elle vint, folle de terreur, se mettre sous la protection de cet inoffensif lui-même très effrayé !

Une bataille acharnée eut lieu pourtant entre les deux hommes sous les yeux de la jolie Louise, paralysée par la terreur ! L'amour, c'en était une preuve éclatante, l'avait décidé à un acte de courage et quand tout fut revenu dans le calme, quand ils ne furent plus que tous les deux dans la salle, il faillit bien recevoir la récompense merveilleuse de son attachement désintéressé !

Louise lui fit comprendre qu'elle consentait à devenir sa femme ! O mirage, o rêve impossible !

Mais quoi, des pleurs viennent ternir le miroir d'aussi jolis yeux ?

M. Lebéchut a compris.

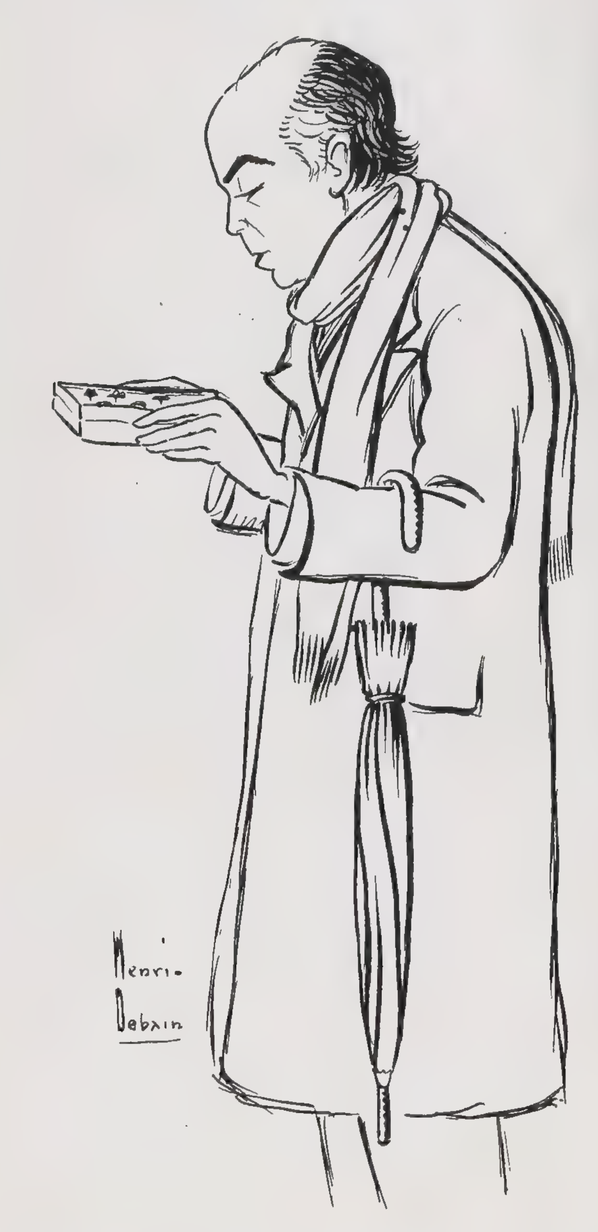
La jeunesse doit aller à la jeunesse et en un geste qui n'est pas exempt d'une certaine grandeur il la repousse doucement mais fermement.

La science pour lui...

L'amour pour elle...

On s'est efforcé dans la mise en scène de ne négliger même le plus petit détail et l'œuvre entière s'en est heureusement ressentie.

La *Maison Vide* abonde en remarquables jeux d'ombres et de lumières et certains intérieurs sont du plus saisissant effet.



Quant à l'interprétation chaque artiste a bien étudié son personnage et l'incarne avec le maximum de vérité.

Une mention spéciale toutefois à l'adresse de Mlle Andrée Brabant, dont la grâce émouvante et la fine beauté furent une incessante séduction.

Encore une heure charmante à passer !

RAYMOND VINCENT.

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Présenté le 7 septembre 1921, à la Mutualité, par Pathé Consortium Cinéma

Pour apprécier comme elle le mérite l'adaptation cinématographique des *Trois Mousquetaires*, il faudrait tout au moins la plume d'Alexandre Dumas et son talent d'auteur.

Quoi que nous puissions dire nous ne trouverons jamais les mots susceptibles d'exprimer exactement ce que nous avons ressenti à la vision de cette Œuvre Française.

« Œuvre Française » ai-je dit.

En effet, il n'est pas de réalisation cinégraphique qui puisse, plus que celle des *Trois Mousquetaires*, revendiquer ce qualificatif.

Porter à l'écran une œuvre essentiellement française, choisir pour lui servir de décors les plus beaux paysages, monuments historiques et châteaux de France, et la faire interpréter par des artistes français, est chose qu'un metteur en scène risque assez rarement.

M. H. Diamant-Berger vient de le faire.

Il s'est souvenu que l'Histoire de France est le plus beau des livres, celui que nous devrions souvent relire, parce qu'il porte en lui, en plus d'utiles enseignements, toute la beauté de notre race, que c'est celui que nous devions faire connaître partout, là où nous sommes appréciés, là où nous sommes inconnus ou méconnus.

Et il a pensé la traduire aussi exactement que possible en cette langue universelle qu'est le cinéma.

Pour la rendre plus agréable, plus attrayante, et peut-être aussi pour la faire mieux comprendre, cette histoire de notre pays, il a choisi, parmi les



ATHOS PORTHOS D'ARTAGNAN ARAMIS

œuvres qu'elle a inspirées, celle qui est certainement la plus connue : *Les Trois Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas.

Nul écrivain ne sut mieux que celui-ci exprimer l'âme française et la mettre à portée de ceux qui voulaient la connaître et essayer de la comprendre, nul surtout ne sut la mieux faire aimer.

M. H. Diamant-Berger a donc été bien inspiré en faisant son choix dans les œuvres de Dumas. Il faut le louer sans réserves d'avoir scrupuleusement respecté cette œuvre, de l'avoir fait vivre, à nos yeux, telle que le romancier l'avait rêvée, de lui avoir donné son cadre exact, avec tant de scrupuleuse vérité, et d'avoir choisi pour exprimer aux yeux du Monde l'âme française des artistes français !

La présentation des cinq premiers épisodes des *Trois Mousquetaires* fut un triomphe pour tous ceux qui contribuèrent à sa réalisation, qui est un véritable chef-d'œuvre :

Quelle mise en scène et quelle interprétation !

A tout seigneur, tout honneur...

A M. E. de Max — notre meilleur tragédien — était réservée la création du Cardinal de Richelieu.

Qui, mieux que cet artiste, pouvait rendre avec une telle exactitude, une telle précision, une telle perfection la grande figure du célèbre Cardinal ?

Quel prince, quel grand seigneur eut jamais plus de morgue, de hauteur, d'élégance dans son allure ?

Qui aurait pu rendre avec une telle vérité, une telle intensité, les sentiments si complexe de celui qui fut, pendant tant d'années, le véritable roi de France ?

Quel est celui de nos artistes — et nous n'en manquons pas d'excellents — qui sauraient, dans un simple geste, mettre tant de mépris.., de dédain... de dégoût ?...

Vive le Cinéma qui permet d'immortaliser de tels Génies.

A M. Aimé Simon-Girard revenait le périlleux honneur de personnifier d'Artagnan.

Il fut une véritable révélation pour tout le monde.

J'ai souvent vu M. Simon-Girard « tourner », j'ai été témoin de son travail et de ses efforts ; j'attendais beaucoup de lui, je n'osais cependant espérer... ce que j'ai vu, c'est-à-dire une telle perfection.

On est habitué au succès de M. Desjardins, tellement habitué, qu'on trouve très naturelle la belle composition qu'il fait de M. de Tréville, le capitaine de ces grands enfants, terribles et batailleurs — comme nous avons peu changé ! — que sont les Mousquetaires.

Je voudrais avoir des pages nombreuses pour dire tout le mérite de chacun...

J'ai réservé pour la fin le nom des interprètes des rôles de la Reine Anne d'Autriche, de Milady de Winter et de Mme Bonacieux.

Mme Jeanne Desclos, qui fut une artiste très applaudie dans divers théâtre de Paris et de l'étranger, joue le rôle de la Reine avec infiniment de talent.

Elle porte le costume avec grâce et majesté ; de plus il rehausse sa beauté qui est notoire.

Mais Mme J. Desclos est mieux qu'une jolie femme, c'est une excellente artiste.

Mme Claude Mérelle est une Milady de Winter digne de ses partenaires ; ma pensée ne la sépare pas de M. de Max auprès duquel nous la voyons souvent. Je ne crois pas pouvoir mieux lui exprimer mon admiration.

Mme Pierrette Madd a composé une Mme Bonacieux très réussie : c'est une artiste très intelligente et qui a beaucoup plu.

Et puis il y a encore infiniment de rôles de moindre importance pour lesquels on a choisi d'excellents artistes qui ont compris que ce n'est pas déchoir qu'apporter sa part, si petite soit-elle, pour l'édification d'une telle œuvre !

Pathé Consortium Cinéma nous laissait prévoir depuis quelque temps ce que serait la réalisation des *Trois Mousquetaires*.

Ils étaient bien au-dessous de la vérité !

Ils croyaient tourner un film susceptible de nous plaire. Ils nous ont réalisé un chef-d'œuvre inoubliable dont la vision nous émerveille et que tous les Directeurs de Cinémas du monde entier tiendront à présenter à leur public. Ainsi la gloire de notre pays illustrera des milliers d'écrans. On ne saurait faire une propagande plus intelligente et plus française.

Bl. Chatelard-Vigier.



IL EST PRÊT !!

LE POSTE "*PAX*" **Gaumont**

qui réunit tous les perfectionnements

et sera visible le *Mardi 13 Septembre*

à la présentation GAUMONT (HIPPODROME)

SUR L'ÉCRAN

Remerciements.

M. Marcel Vibert, à Paris.

Société « Gallo-Film », Neuilly-sur-Seine (Seine).

MM. Ferlet, Dieppe (Seine-Inférieure) ; Courreges Paul, Le Mas d'Agenais, (Lot-et-Garonne) ; Barbier Eugène, Saint-Quentin (Aisne); Denis G., Tours (Indre-et Loire) ; Hembert Eugène, Dunkerque (Nord) ; Hill Julien, Boves (Somme); Bertrand G., Moulins (Allier); Thabuis Jacques, Moutiers-Salins (Savoie) ; Glucksmann, New-York (U. S. A.); Mallach et Cie, Salonique (Grèce); sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

MM. Wentzel, Nice (Alpes-Maritimes) ; Marcovici, Limoges (Haute-Vienne) ; sont effectués.

Les grandes chasses de la faune africaine.

S'il existe encore quelques détracteurs du Cinématographe, ils en deviendront les amis dès qu'ils auront vu les possibilités du Septième Art.

En effet, c'est grâce à cette invention merveilleuse qu'il nous sera donné d'assister, sans danger, aux très dangereuses chasses de la faune africaine.

Des personnalités notoires ont exprimé n'avoir jamais rien vu de semblable à cette chasse émouvante au plus haut degré.

Daniel Jourda, l'auteur dramatique bien connu, qui avait à examiner cette magnifique production, l'a déclarée unique au monde.

On dit que c'est la firme de l'Avenue de Clichy, « La Select », qui serait distributrice de ce joyau cinégraphique. La date de présentation en serait indiquée très prochainement.

Bravo !

Nous apprenons que notre excellent collaborateur Sach vient d'être nommé sociétaire du Salon des Humoristes. C'est une série de dessins sur le Cinéma, exposée par lui à ce Salon et que nos lecteurs ont pu apprécier dans le *Courrier*, qui a valu à notre ami cette distinction si recherchée et dont nous le félicitons bien cordialement. Bravo, mon cher Sach.

Le Tout Cinéma.

Les Editions Filma mettent sous presse *Le Tout Cinéma*, nouvel annuaire illustré de la Cinématographie mondiale pour 1922.

Rédigé avec le plus grand soin, cet important ouvrage luxueusement présenté contiendra toutes les adresses utiles du monde Cinématographique dans l'Univers entier.

L'inscription dans le Tout Cinéma est gratuite pour les professionnels, artistes, producteurs, loueurs, éditeurs, directeurs, fournisseurs, etc...

Envoyez d'urgence noms, adresse et titres aux Editions Filma, 8, boulevard des Capucines, Paris.

Une nouvelle Agence

est ouverte par « La Select », 20, rue des Dominicains à Nancy.

La Direction en est confiée à M. Alloard.

« Pollyanna ».

« Le film contenant l'idée la plus originale qui ait jamais été adaptée à l'écran ». Telle fut l'opinion unanime en Amérique et en Angleterre lors de la présentation du dernier film de Mary Pickford : *Pollyanna*. L'United Artists présentera cette production à la Salle Marivaux le jeudi 15 septembre à 10 heures du matin.

Dates de sortie des deux premiers films de United Artists : Douglas Fairbanks dans *Le Signe de Zorro*, 30 septembre, Mary Pickford dans *Pollyanna*, 28 octobre.

Des esprits frappeurs au Cinéma ! ! !

Les amateurs de mystère vont se réjouir, car nous avons, paraît-il, un cinéma hanté à Paris ! Des phénomènes insolites ont été enregistrés pour la première fois le 7 juillet dernier à 7 heures du matin et 7 heures du soir et se sont répétés plus nettement encore mercredi dernier 7 septembre aux mêmes heures.

Nous allons faire une enquête à ce sujet et jusque-là nous laissons aux sept personnes qui nous ont renseignés la responsabilité de leurs informations.

Invitation.

Les Etablissements Gaumont ont l'honneur d'informer MM. les Opérateurs Projectionnistes qu'une présentation spéciale du nouveau poste Pax Gaumont sera faite à leur intention exclusive le mercredi 14 septembre à 10 heures, à l'Hippodrome (entrée 3, rue Caulaincourt).

Qu'on se le dise.

Une belle série de Présentations spéciales.

Le Comptoir Ciné-Location Gaumont a l'honneur d'inviter MM. les Directeurs aux trois présentations spéciales qui auront lieu au Gaumont Palace aux dates suivantes :

Le samedi 24 septembre : *El Dorado*, de M. Marcel L'Herbier, film Gaumont, Série Pax. *La Culture physique féminine*, (exclusivité Gaumont). *Le Pendentif*, film Gaumont, série Fantasio.

Le samedi 1[er] octobre : Présentation de films de la

Svenska (exclusivité Gaumont). *La Charrette Fantôme. La Quatrième Alliance de Dame Marguerite. Un Documentaire Suédois.* — Le samedi 8 octobre : *L'Ombre déchirée*, de M. Léon Poirier *Le Coffret de Jade*, de M. Léon Poirier, d'après la nouvelle de M. Pierre Victor, film Gaumont, série Pax.

Ouverture des portes à 13 h. 45, écran à 14 h. 30.

Paramount présente.

N'oubliez pas que la Société Anonyme Française des Films Paramount présentera *Liliane* à la Salle Marivaux, le lundi 12 septembre à 10 heures du matin.

Nos Pionniers.

M. Barré, l'aimable administrateur des Etablissements L. Aubert, vient de quitter Paris. Il part pour un voyage d'étude dans les pays centraux où il accomplira une longue randonnée.

M. Barré visitera l'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne, peut-être aussi la Suède, le Danemark et les Pays-Bas. Nous lui souhaitons bon voyage et de brillantes réalisations.

En Cour d'assises.

C'est là qu'il faudra se rendre paraît-il pour assister à la présentation de la *Femme X*. Du moins les *Films Erka* nous y convoquent pour le mardi treize septembre à neuf heures 45 très précises. Un détail singulier, c'est à *Marivaux* que se tiendra cette Cour de justice, 15, boulevard des Italiens.

On ne saurait manquer une présentation annoncée d'aussi originale manière.

Le Porion.

Phocéa-Location nous informe qu'elle a remis au 20 septembre la présentation du *Porion*, étude des mœurs des mineurs, tirée du drame émouvant de M. Marcel Gerbidon par le bon metteur en scène Champavert, dont les succès sont connus de tous.

Succès oblige.

La « Gallo-Film » vient de porter son capital social à 1.000.000 de francs; l'extension apportée à cette jeune société est légitimée par l'effort productif qu'elle a donné depuis sa fondation (juillet 1919).

Les films *Marthe, La dette, Irène, Les deux baisers, Au-delà des lois humaines, Le doute, Maître Evora, La Proie*, exécutés sous l'habile direction de M. Gaston Roudès ont tenu l'affiche de nos plus grands établissements.

Deux nouveaux succès: *Prisca* et *La Voix de la mer*, vont prochainement s'ajouter à cette production de premier ordre.

Nous apprenons avec plaisir que M. Armand Pinard assurera désormais la direction commerciale de la



« Gallo-Film », M. Gaston Roudès en conservant la direction artistique.

Le Cinéma chez soi.

Les British News communiquent :

Un Londonien, spécialiste du cinéma, M. Martin Harper, a rendu possible l'emploi du cinématographe dans les écoles et les maisons particulières. A cause de l'inflammabilité des films de celluloïd on ne peut faire marcher les appareils cinématographiques que dans des salles spécialement construites à cet effet ; en outre, leur prix élevé empêche les particuliers d'avoir leur cinéma.

M. Martin Harper a vaincu ces obstacles en inventant un film ininflammable dans lequel un papier opaque, semblable à celui des photographies, remplace le celluloïd ; l'image est projetée par réflexion au lieu de l'être directement sur l'écran.

L'appareil qu'emploie l'inventeur pèse six kilos, il est fort aisé à manœuvrer et donne des images excessivement nettes. Son coût est peu élevé ; les films de papier coûtent 75 0/0 de moins que ceux de celluloïd, de sorte que, bientôt, chaque personne pourra avoir son cinéma à la maison.

Le Cinéma Sauveur.

La presse soviétique conseille une nouvelle méthode pour attirer la pitié de tout l'univers sur les scènes qui se produisent dans les régions occupées par les affamés : le cinématographe.

Les *Nouvelles* écrivent: « Il faut absolument trouver et employer les moyens les plus forts qui frapperont davantage les étrangers, mais des moyens très laconiques afin qu'ils viennent le plus rapidement possible au secours du peuple affamé. »

La *Rosta* dit: « Ce n'est pas suffisant d'entendre parler de la famine il faut voir de ses propres yeux ces affamés pour ne plus avoir aucun doute. Il faut montrer au naturel les souffrances de ces vieillards et de ces enfants, les villages dévastés et ruinés, montrer tous les laboureurs, les instruments agraires sur leurs charrettes, qui s'enfuient avant que la vague de la mort ne les ait atteints. C'est le cinématographe qui doit renforcer l'idée de venir à notre secours. »

Tous les bureaux artistiques de la propagande de la 3e Internationale s'occupent de cela avec énergie et activité. On a déjà commencé à prendre des films dans les régions atteintes par le fléau.

PETITES NOUVELLES

Nous apprenons que la « Hugon-Films » tourne en ce moment en Camargue, *Roi de Camargue*, le roman de Jean Aicard.

Nous apprenons que les Films Erka viennent de s'assurer la collaboration de M. René Mauduit pour diriger les services de la location. M. Mauduit appartenait auparavant à la firme Harry.

Au *Petit Journal*

Une vitrine d'exposition de Photos concernant le cinéma vient d'être organisée, rue Lafayette, par les soins de M. Ulysse qui exposera avec plaisir toutes les photos intéressantes que nos artistes, nos metteurs en scène, etc., voudront bien lui adresser.

L'Opérateur.

NÉCROLOGIE

On nous fait part de la mort de M. Adrien Parisot, directeur du Cinéma Moderne, 190, avenue de Choisy, à Paris. Nous présentons à Mme veuve Parisot et à sa famille nos condoléances les plus sincères.

Pax et Labor...

« ... Telle est la devise bien connue qui conviendrait au Salon des Visions Cinégraphiques qui va être inauguré le mardi 6 septembre prochain au Gaumont-Palace. C'est, en effet, pour permettre à MM. les Directeurs de *travailler en paix*, que la Location Gaumont installe cette nouvelle salle où ne seront admises que les personnes appartenant à la corporation du Cinéma.

Tous les mardis, la production Gaumont sera donc présentée dans un cadre approprié et nul doute que MM. les Directeurs n'auront pas à regretter de monter jusqu'à la Place Clichy. Il est à peine besoin d'ajouter que les films de la production Gaumont ne paraîtront plus sur l'écran de la salle de la Mutualité. »

C'est ainsi que la Ciné-Location-Gaumont annonçait dans notre numéro du 20 août la louable initiative qu'elle allait prendre au bénéfice des directeurs de salles de spectacle cinématographique et de toute sa brillante clientèle.

L'inauguration a été faite le jour dit, c'est-à-dire mardi dernier, 6 septembre, au Gaumont-Palace, dans une salle admirablement aménagée à cet effet, au milieu d'un concours de directeurs aussi nombreux que sympathiques.

Nous avons assisté à cette inauguration et nous pouvons dire après qu'elle est terminée, que la grande firme parisienne n'a rien promis qu'elle n'a tenu et que nos collègues, les directeurs de cinémas, ont été servis à souhaits.

Ils pourront maintenant, dégagés de toute contingence extérieure, en toute indépendance, apprécier à leur juste valeur les films que la Ciné-Location « Gaumont » leur présentera.

La salle où se font maintenant les visions cinégraphiques de la maison Gaumont est, nous l'avons dit, fort habilement aménagée.

Chaque directeur a sa table marquée à son nom, éclairée électriquement. Il dispose d'un bloc-notes pour écrire et prendre ses notes, de plumes, de crayons et de tout ce qui est nécessaire, afin de graver, pendant la projection, toutes les impressions fugitives du film qui passe.

Aussi les assistants ont-ils, sans aucune exception, rendu hommage à la Ciné-Location-Gaumont et applaudi à l'initiative qu'elle prend aujourd'hui.

M. Léon Gaumont, pris au dernier moment par un important rendez-vous, n'était pas là, ainsi qu'il en avait le désir, pour souhaiter lui-même la bienvenue à la clientèle de directeurs qui assistaient à cette inauguration.

Il s'en est fait excuser sur l'heure auprès de ses invités, et nous nous faisons bien volontiers, aujourd'hui, son interprète pour exprimer à ceux de nos lecteurs qui étaient là le 6 septembre tous les regrets qu'il éprouve d'avoir manqué cette présentation.

Ajoutons ceci : les films qui passent sur l'écran sont accompagnés de musique. L'orchestre a été bien choisi. Il a su donner aux films tout le relief musical qu'ils comportaient.

D'ailleurs nous ne saurions mieux exprimer l'avis des Directeurs de Cinémas auxquels cette salle est destinée qu'en publiant l'aimable témoignage de reconnaissance que notre barde cinématographique Henri Chapelle adresse à M. Léon Gaumont pour fêter le succès de cette brillante première :

A Monsieur Gaumont,
pour fêter l'inauguration de
son salon de visions cinégraphiques.

UNE PREMIÈRE !

Mieux que par un sonnet j'aurais voulu pouvoir
Vous adresser, Monsieur, mes compliments sincères!
Pour nous avoir donné, parmi tant de premières,
La Première appelée à nous rendre l'espoir.

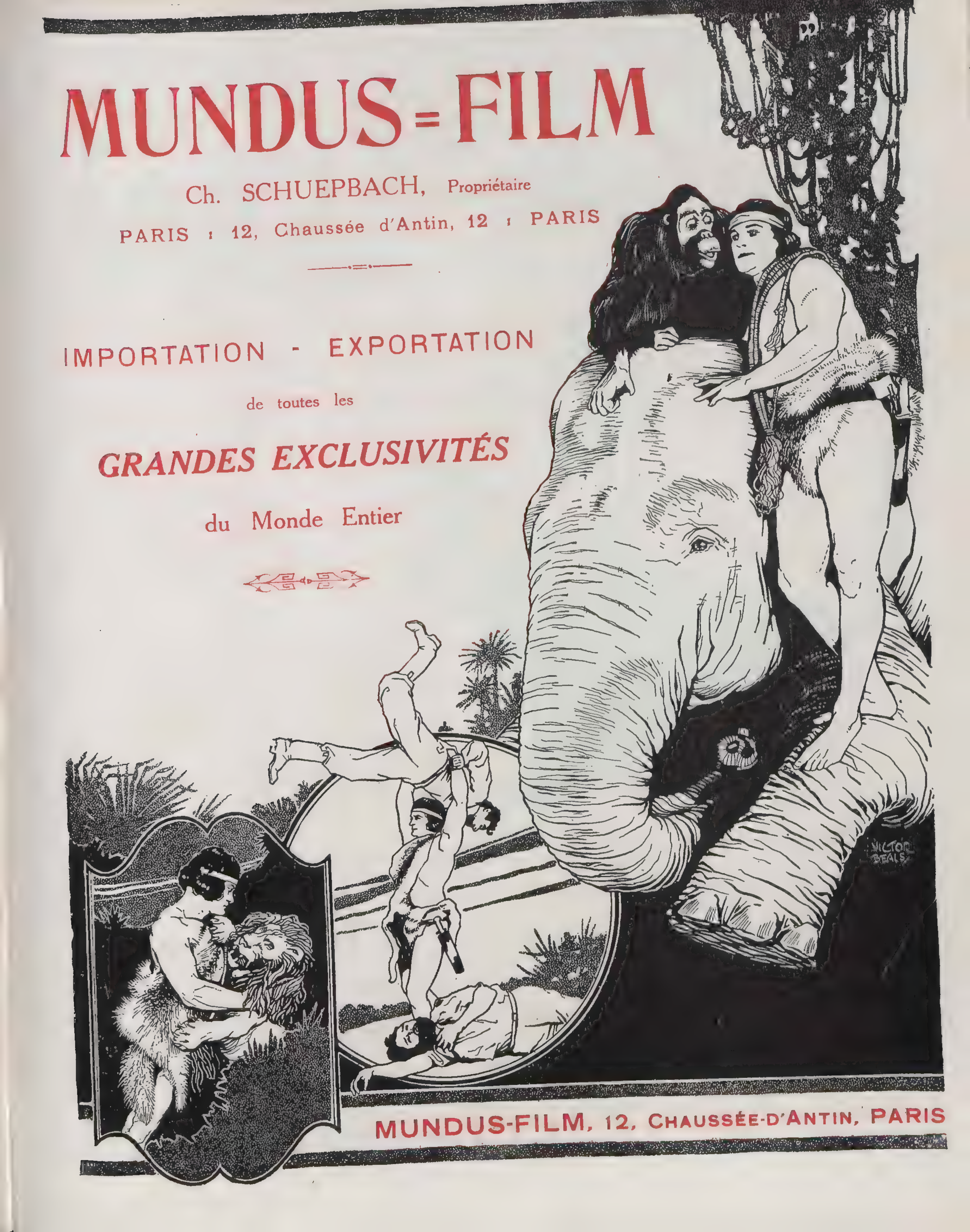
L'à-propos qui fut lu nous vanta les manières
De nous entendre tous par esprit de devoir,
Afin de relever le Ciné prêt à choir,
En dépit de l'éclat de toutes ses lumières !

Puissent donc les efforts de tous ses défenseurs
Rappeler au bon sens tous les législateurs
Qui doivent rapporter la loi qui nous opprime !

Sans quoi le fisc armé sans pitié nous décime !
Et les droits excessifs feront tant et si bien,
Que d'un art si français il ne restera rien !

Henri Chapelle.

Paris, 6 septembre 1921-


MUNDUS=FILM
Ch. SCHUEPBACH, Propriétaire
PARIS : 12, Chaussée d'Antin, 12 : PARIS
IMPORTATION - EXPORTATION
de toutes les
GRANDES EXCLUSIVITÉS
du Monde Entier
VICTOR BEALS
MUNDUS-FILM, 12, CHAUSSÉE-D'ANTIN, PARIS

LES
AVENTURES DE TARZAN

Ce grand Sérial a comme interprète de Tarzan **ELMO LINCOLN,** qui a créé le rôle dans les fameux films ***Tarzan parmi les Singes*** et ***Le Roman de Tarzan.***

Ce sont les plus grands succès connus par le Cinéma.

Ce film est absolument unique, car il fait défiler, dans ses épisodes, tous les animaux sauvages, habitants de la jungle.

La puissance et l'attrait produits sur les spectateurs par les films interprétés par ELMO LINCOLN ont été tels que les mêmes établissements ont passé ces films jusqu'à cinq ou six reprises différentes.

Il ne saurait en être autrement pour

LES AVENTURES DE TARZAN



LES AVENTURES DE TARZAN

INTERPRÉTÉ PAR

ELMO LINCOLN

L'athlète et le comédien qui a donné les meilleures productions

15 épisodes d'aventures émotionnantes



ACHETEURS DE TOUS LES PAYS

HATEZ-VOUS !!!

LA MUNDUS-FILM

12, Chaussée d'Antin, à ***PARIS***

vous offre le film le plus sensationnel que vous puissiez imaginer

LES AVENTUR

15 Épisodes

dépassent

réalisation tout ce qui a été écrit par



ELMO L

s'est surpassé dans



MUNDUS-FILM

12, Chaussée d'Antin

PARIS

ES DE TARZAN

Extraordinaires

dans leur

les Grands Romanciers du Merveilleux



INCOLN

ce Film d'aventures





MUNDUS-FILM

12, Chaussée d'Antin

PARIS

Vous connaissez tous par expérience le merveilleux pouvoir de TARZAN. **Vous connaissez** son interprète ELMO LINCOLN, le créateur du genre.

Vous savez que le nom seul de **TARZAN** fait accourir petits et grands dans les salles qui ont la bonne fortune de pouvoir le présenter.

Or, les **Aventures de Tarzan** dépassent encore de beaucoup les films précédemment édités. C'est une véritable fantasmagorie pittoresque dans laquelle défilent tour à tour les animaux de la faune équatoriale.





THE KID

(Le Gosse)

Le dernier film de Charlie Chaplin dans lequel le fameux comédien s'est surpassé et atteint aux extrêmes limites du comique et du sentiment a été vendu en France, à

TRIOMPHE-FILM

et en Suisse à

l'ARTISTIC-FILM

MUNDUS-FILM

PARIS -:- 12, Chaussée d'Antin, 12 -:- PARIS

Ce film dont les locations aux États-Unis ont atteint des millions de dollards, a nécessité plus d'une année de travail à Charlie Chaplin.





N° 34. — Feuilleton du " *Courrier* ".

Quand j'étais Baladin !

par ORCINO

Deuxième Partie

LA M. E. C.

Petit-Pierre, qui ne décolérait plus, les reçut de cette manière :

— Ah ! bonjour Messieurs... Je suis ravi de vous voir... Tout va bien... Qu'est-ce que vous venez foutre ici ?... Beaucoup de travail et je n'ai pas le temps de bavarder. Si vous voulez revenir un autre jour ou m'attendre en face, à la *Taverne de la Poule d'Or*, je vous serai très obligé.

Allons, déguerpissez... Au plaisir de vous revoir Messieurs...

C'est quelques heures seulement après cette réception, le lendemain matin pour préciser, que nous nous présentâmes à notre tour à la porte du cabinet de Petit-Pierre, mon ami N. Arquois et moi.

La réception que nous fit M. l'Administrateur était pleine d'imprévu et de bienveillance.

— Vous avez bien fait de ne traiter aucune affaire de salle et de ne pas vous laisser berner par nos directeurs en exercice, dit-il à N. Arquois. Il me plaît de rendre justice à votre zèle et à votre clairvoyance. J'ai lu vos courriers, vos rapports. Ce n'est pas à vous que l'on peut en faire accroire ; soyez félicité.

Nous n'en revenions pas. Narcisse restait muet en face de Petit-Pierre, se demandant ce que signifiait un pareil langage. Quant à moi, je cherchais vainement à comprendre.

— Si vous êtes fatigué, vous pouvez aller vous coucher, ajouta aimablement M. l'Administrateur. Et vous aussi, cher Monsieur. D'ailleurs j'ai à travailler.

Il n'en fallut pas plus que ce singulier congé pour ramener mon ami à la juste notion des circonstances.

— Un instant, s'il vous plaît, fit-il ; j'ai quelques mots à vous dire.

Assieds-toi, me signifia-t-il, en désignant un fauteuil en face de celui qu'il choisissait.

— Pas le temps, je vous l'assure, essaya de protester Petit-Pierre.

— Suis au regret, continua mon ami, mais ce que j'ai à vous apprendre ne saurait souffrir aucun retard.

— Qu'est-ce à dire ? voulut protester Jéroboam en fronçant les sourcils.

— Vous allez le savoir ; ce ne sera pas long.

Avez-vous, oui ou non, trouvé un moyen quelconque de rembourser 100.000 francs ?

— Pas encore, et d'ailleurs...

— Et d'ailleurs peu vous importe sans doute.

Or, votre société est illégale ; votre responsabilité morale et matérielle est engagée ; de même celle des Administrateurs. Vous tentez de réaliser en ce moment une augmentation de capital sans laquelle LA MEC va sombrer dans une faillite compliquée et dangereuse.

— Monsieur !...

— Je ne vous en dis pas davantage. Si dans les 48 heures vous ne m'avez pas débarrassé, même avec une perte pour moi de 20 0/0 du paquet d'actions pour le placement duquel vous avez employé des manœuvres qu'il me semble superflu de vous rappeler, je n'hésiterai pas à tout tenter pour vous contraindre.

— Jean Bono, Jean Bono ! se mit à crier Petit-Pierre, Au secours, au secours !...

Le personnel accourut.

— Il crie au secours, expliqua Narcisse en se levant, parce que je lui réclame mon argent.

Je confirmai de la tête, puis j'ajoutai :

— Et cela lui fait peur !

Au même instant, la porte se referma violemment ; une clef tourna dans la serrure ; Petit-Pierre venait de disparaître en nous enfermant, ou du moins en croyant nous avoir enfermés dans son bureau.

— Filé !

On se précipita ; une fuite éperdue dans l'escalier. Nous arrivâmes sur le trottoir juste à temps pour voir Jéroboam Weill dit Petit-Pierre sauter dans un taxi en marche. Le chauffeur baissa son drapeau et se perdit bientôt dans la cohue des voitures.

. . . .

Non, le potentat de LA MEC ne s'était pas enfui. On le retrouva chez lui le même soir, caché dans sa bibliothèque dont il avait expulsé violemment les volumes et les rayons.

Ce n'est pas au Dépôt qu'il fallut le conduire sans tarder, mais simplement dans une maison de santé où il coule des jours agités, tantôt parce qu'il se croit prince régnant de *Transarabie*, capitale LA MEC, tantôt parce qu'il tremble à la pensée des menaces d'innombrables ennemis.

Les médecins de l'établissement diagnostiquent qu'il mourra dans un accès de folie furieuse à moins que le processus de sa diathèse se modifie et le conduise à la P. G. finale. Auquel cas il terminera ses jours dans l'enveloppe gracieuse d'un doux gâteux.

N'est-ce pas l'idéal pour un homme de ce caractère, pour un esprit de cette valeur !

FIN

ORCINO.

Pour les petits enfants

Le cinéma contre la tuberculose

Depuis quatre ans, les Etats-Unis sont nos associés pour une tâche nouvelle. Nos paysans de France, qui savent ce que fut, pendant la guerre, l'œuvre des infirmiers et des hospitaliers américains, s'étonnent parfois de voir un camion, qui semble de la Croix-Rouge, faire soudain halte dans leur village, si heureusement éloigné des régions dévastées.

Tout est là, et les ravages sont pires que tu ne crois, paysan de France. Ton ennemi se nomme tuberculose. Comment le vaincre ? C'est ce que viennent t'apprendre les conférenciers cinématographistes de la mission Rockefeller, représentants d'une nation qui est parvenue à réduire de 53 0/0 le terrible fléau en 25 ans. En France, au contraire, les souffrances, les fatigues de la guerre, la misère physiologique, conséquence de l'occupation allemande ou de la captivité auraient donné 800.000 tuberculeux. On a calculé que, toutes les dix minutes, succombait un Français tuberculeux, s'il en meurt environ 200.000 par an. Retenons que, la déclaration de la tuberculose n'étant pas officielle, ces chiffres ne sont pas absolus. Ils sont, hélas ! au-dessous de la vérité.

A peine arrivée dans une ville ou dans un village, la mission Rockefeller, composée de deux conférencières, d'un conférencier et d'un chauffeur cinématographiste, déploie son affiche de toile, répand brochures et cartes de propagande et commence son œuvre : causeries aux petits, conférences aux grands, ciné documentaire et anecdotique d'un symbolisme facile. La présentation est faite aussi bien sous de modestes halles que dans les impériales arènes de Nîmes. Confessons que, partout, l'œuvre de la mission Rockefeller était nécessaire. Nos classes rurales et ouvrières ont trop longtemps dédaigné l'hygiène. Certes, le sport avait beaucoup fait pour Hygie ; mais il ne développait que ceux qui avaient triomphé des pires dangers de leur enfance. La mission Rockefeller veut sauver nos tout petits. Elle a déjà parcouru 51 départements, prononcé 3.357 causeries enfantines et 1.505 conférences aux adultes. Or, l'effort généreux n'a pas été vain.

Tantôt c'est la mère qui se fait persuasive ou le chef de famille qui impose la vérité hygiénique ; tantôt ce sont les enfants, conquis aux exigences de la vertu corporelle comme à un jeu nouveau. Le résultat ? On ouvre les fenêtres... et songeons à ce que ça représente de nouveauté pour tant de paysans !... On dort la fenêtre ouverte, ce qui est plus nouveau encore... On donne un essor inattendu au commerce des brosses à dents !... Car l'Amérique a pu dominer la tuberculose, contre laquelle il n'existe cependant pas de remède spécifique, seulement par l'hygiène.

— L'instinct de préservation de la race répond à notre appel ! nous dit une des plus dévouées conférencières de la mission Rockefeller.

Le sanatorium et le dispensaire se développent. Mais que Jacques Bonhomme retienne l'enseignement des amis d'Amérique et en fasse application. Le soleil qui fait lever les blés, tue aussi le microbe, ami de l'ombre empuantie. Pour tes petits enfants, pour ta race, pour les futurs semeurs de blé, ouvre, Bonhomme, la fenêtre au soleil en qui tu as confiance !

(Le Matin).

SIEMENS

INCOMPARABLES

INÉGALABLES

SANS DÉFAUTS



Éts ***AUBERT,*** ***124, avenue de la République, PARIS***

et Agences de Province

CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS

SIEMENS

Impôts et Fonctionnarisme

En attendant que l'Allemagne paie, le gouvernement avait, l'an dernier, pour trouver les ressources nécessaires à l'équilibre du budget, fait voter avec une fâcheuse précipitation la fameuse loi du 25 juin 1920. Le besoin était urgent, les coffres étaient vides, il fallait donc aller vite. Et l'on créa ainsi à tort et à travers des taxes et des impôts sans se soucier le moins du monde s'ils pourraient être perçus facilement et s'ils seraient rémunérateurs.

Combien d'entre eux ont été pour notre malheureux ministre des finances une cruelle déception ? La taxe sur le chiffre d'affaires est loin d'avoir donné les résultats escomptés puisque M. Doumer songe à la doubler. Il est inutile de parler de l'impôt sur le revenu et mieux encore de celui des salaires ; ils ont, eux aussi, donné de graves mécomptes. Le Français a beau être un excellent contribuable, taillable et corvéable à merci, il ne peut résister au malin plaisir de tromper le Fisc. Récemment un percepteur se plaignait amèrement à un journal parisien de cet état d'esprit déplorable, qui fait que des gens riches, ayant château, domaine, automobile, menant grand train de vie, arrivent à ne payer sur leur revenu qu'une somme dérisoire. Il faudrait disait-il des années et des nuées de fonctionnaires nouveaux pour déceler toutes les fraudes et arriver à faire payer à chacun son dû.

C'est la caractéristique de la plupart des impôts nouveaux, d'être difficiles à percevoir et, partant d'être pour le Trésor d'un médiocre rapport. Chaque impôt nouveau, chaque taxe nouvelle donne naissance à une nouvelle catégorie de fonctionnaires avec son cortège habituel de sinécures et de grasses prébendes, de sorte qu'il ne reste à peu près plus rien à l'Etat lorsqu'il a prélevé les frais de perception.

On a accablé l'industrie du spectacle de taxes prohibitives, on a écrasé le Cinéma de pourcentages qui le condamnent à la faillite ou à la mort, on a joint au droit des pauvres — pauvres qu'en touchez-vous ? — aux taxes municipales, une taxe d'Etat qui prend jusqu'à 25 0/0 de la recette brute.

Cette taxe coûte horriblement cher aux directeurs. Elle n'est pas moins onéreuse pour l'Etat et par conséquent pour le contribuable.

« La taxe d'Etat, raconte M. José Germain, président de l'Association des Ecrivains Combattants, et délégué général de la C. T. I., l'organisateur de la manifestation de la Salle Marivaux, pouvait être perçue de plusieurs manières. Un bon commerçant se serait entendu avec les sociétés d'auteurs ou les municipalités qui perçoivent pour se servir de leurs agents, s'assurant à bon compte un excellent personnel très surveillé, très entraîné, sélectionné. Admettons encore que l'Etat, jaloux de ses prérogatives, n'ait pas voulu recourir à des organismes particuliers, indépendants de sa règle sacro-sainte et de son contrôle suprême, il pouvait recourir aux agents de l'Assistance Publique, qui devenait ainsi organisme utile.

« Il s'y refusa de même et préféra, suivant la règle numéro 1 des applications de lois nouvelles : créer des fonctionnaires nouveaux.

« L'Etat qui, en dépit des affirmations de notre diplomatie ne rejette pas *a priori* le luxe le plus fastueux, a créé un percepteur spécial par établissement.

« Je reviens d'une ville où, pour 15 salles de spectacles, il y a 15 percepteurs frais émoulus de la dernière promulgation.

« Devant ce grand nombre de néo-fonctionnaires, vous pensez peut-être que l'Etat, mauvais prince, a lésiné sur les frais adventifs. Non pas, les vacations sont avantageuses, les indemnités pour frais de transport illimitées et les exigences de ces messieurs en faveurs nouvelles croissent avec les jours.

« Dernièrement, comme les trois agents devaient par mauvais temps se rendre à un théâtre un peu éloigné, les percepteurs de la Société des Auteurs et de l'Assistance Publique s'apprêtaient, contre fortune bon cœur, à remplir leur devoir par les moyens les plus économiques, l'autre, le nouveau, celui de l'Etat rénové, prit une voiture, puis d'un geste large, offrit une place à ses deux collègues tout heureux de l'aubaine. Ensuite il expliqua que congrûment *l'Etat doit paraître* ! Résultat : 10 fr. de frais pour 8 fr. 75 de perception. »

Voici à quels gaspillages on arrive avec tous ces impôts mal étudiés, mal établis, avec une bureaucratie irresponsable, avec un régime d'incurie et de désordre. Le contribuable peut se crever à payer des impôts, le pays peut avoir besoin de toutes ses ressources pour se relever de ses ruines et le gouvernement a beau prêcher l'économie, il y a, on le voit, des fonctionnaires qui s'en moquent comme de leur première culotte, du moment que c'est la princesse qui paie.

Les fonctionnaires sont trop, c'est le mal qui ronge notre pays. Quel est le chirurgien qui l'en débarrassera. Celui-là aura bien mérité de la patrie et le contribuable aura plus de cœur à passer chez le percepteur quand il saura que son argent sert à autre chose qu'à engraisser quelque fonctionnaire inutile.

A. B.

(Bulletin de la Fédération des Directeurs de Spectacles du Sud-Est).

Les Avant-Premières

Select Distribution

La Fille de la mer, drame dont plusieurs scènes se passent au fond de la mer et ont pu être prises grâce au procédé des frères Williamson, est véritablement sensationnel.

Il y a entre autres scènes une lutte contre une énorme pieuvre qui est angoissante et d'un effet remarquable.

Ce film est une suite de visions, la plupart sous-marines, qui ne sauraient être oubliées.

Voilà un film qui fait preuve d'un réel effort et il est à souhaiter qu'il rencontre le succès qu'il mérite

Le programme était complété par *Betty est revenue*, comédie comique bien jouée; *Le ménétrier de la prairie*, petit drame; *Les peuples nomades*, documentaire et *Onésime gladiateur*, dessins animés très amusants.

Comptoir Français pour l'Industrie du Film

Cette société a présenté lundi après-midi à la Mutualité les premiers épisodes d'un ciné-roman, *L'Héritière de l'île perdue*.

Pour collaborer à ce film, le Ministre de la Marine américaine a autorisé l'utilisation des bateaux de guerre; différentes scènes, scènes navales ou combats, ont donc été tournées avec le concours de la Marine américaine.

Agence générale Cinématographique

La salle de la Mutualité était comblée pour la présentation de *Pour l'humanité* dont c'était la deuxième projection.

Un gros succès, bien entendu.

On a aussi fait un très bon accueil à un voyage, *Chasse aux ours blancs dans l'Océan glacial*, film très bien documenté et réellement intéressant.

Une réédition d'un des succès de Charlie Chaplin, *Charlot patine*, a apporté la note gaie nécessaire à tout programme bien composé.

En résumé, très bonne présentation.

Ciné Location Eclipse

Ciné Location Eclipse a présenté Carmel Myers dans *L'adorable folie*, histoire d'une jeune danseuse qui, au mariage avec un richissime financier, a préféré celui avec un peintre modeste mais aux sentiments délicats et tendres.

Mais très vite les différences de caractères et d'éducation se révèlent entre ces deux êtres qui s'aiment, mais dont l'un est un peu trop bohême et l'autre pas assez patient.

De là naitront bien des malentendus !

Cela pourrait finir par un drame, puisque la jalousie et le revolver s'en mêlent, mais il ne faut faire au public nulle peine... même légère...

Cette comédie est d'une mise en scène agréable et le « leading-man » de Carmel Myers a fait une création intéressante du rôle du peintre Howard.

Comptoir Ciné-Location Gaumont

Le Comptoir Ciné Location Gaumont, ayant renoncé à continuer ses présentations au Palais de la Mutualité, a inauguré mardi après midi sa nouvelle salle de projections au Gaumont-Palace.

Souhaitons lui « bonne chance ».

Le programme comprenait un document original et d'un véritable intérêt sur *La Russie rouge, Lénine et Trotzky*, révélés par eux mêmes; un documentaire, *Une île d'oiseaux*; le 5e épisode de *L'Orpheline*, et *L'Ingénu*, comédie d'après le roman de Voltaire, dont la mise en scène est très jolie, somptueuse et de bon goût.

Union-Eclair

Présentation d'une réédition de *L'Océan* ou *Les enfants de la mer*, drame, de *Ribadouille n'est pas syndiqué*, comique, et d'un documentaire *Fabrication de la faïence*.

Les Grandes Productions Cinématographiques

Dans les ténèbres, présenté le 8 septembre, à Marivaux.

Poignant épisode de la sombre tragédie russe ! Les souffrances indicibles de tout un peuple tyrannisé y sont évoquées en une synthèse impressionnante et les visions d'horreur se succèdent presque sans interruption ! Rien n'est plus déprimant que cette évocation d'un martyre sans précédent dans l'histoire du monde.

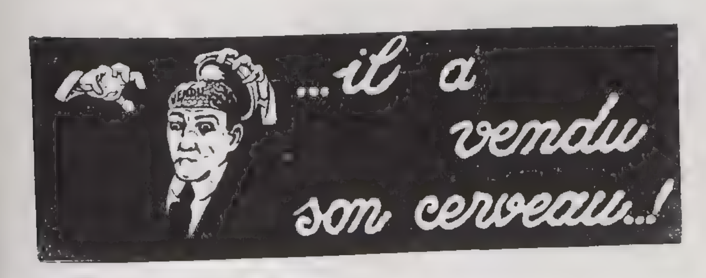
Blanche Dufrène, la principale protagoniste, compose avec autant d'émotion que de naturel le personnage dramatique de Tania Baranowa, déportée politique en Sibérie et libérée par décret du gouvernement nouveau,

Mais c'est dans la scène finale où elle poignarde son fils, le tyran du jour, qu'elle donne toute la mesure de son talent.

La mise en scène, très soignée, accuse beaucoup de couleur locale, et la photographie, sobre et nette, ne mérite que des éloges.

En résumé, encore un film appelé à faire sensation.

Rose de Nice, présenté le 8 septembre à la Salle Marivaux.



Vision poétique réconfortante, après celle pleine d'horreur du film précédent.

L'action se passe en majeure partie dans les sites enchanteurs de la Côte d'Azur, dans une débauche de fleurs et de lumière.

L'amour profond et pur de la jeune et charmante Arlette triomphe finalement des séductions habiles d'une coquette parisienne très à la mode, Gladys de Lérins, et le bonheur enfin conquis fera de la petite Rose de Nice une reine parmi les roses ses sœurs!

Excellente interprétation générale dont il importe cependant de mettre en relief le personnage de l'oncle Constantin, tenu par le grand artiste suédois Ivan Hedquist, avec son habituelle maitrise.

Très artistiques, la mise en scène et la photographie ajoutent encore au charme de *Rose de Nice*, dont l'exquise poésie sera fort goûtée.

R. V.

Select-Distribution

La Fille de la Mer, présenté le 5 septembre au cinéma Select.

Histoire fantastique, mais bien digne des hommes. L'or n'a-t-il pas été toujours le mauvais génie de ce monde, où rien ne s'acquiert sans lui, pas même le bonheur... spirituel!

Nérée, la Fille de la Mer, est une sorte de Robinson Crusoë féminin, qu'un naufrage dû à la malveillance jeta sur une île déserte... où elle serait encore, sans doute, si, dix années plus tard, le fils du capitaine du navire perdu corps et biens ne l'y avait découverte, au cours de recherches entreprises sur les lieux de la catastrophe.

« Bien mal acquis ne profite jamais ».

Telle en est la conclusion moralisatrice!

Nérée (Miss Betty Hilburn) nous fait songer aux sirènes des légendes. Elle se montre aussi intrépide que gracieuse.

La mise en scène, remarquable, nous permet d'assister aux péripéties angoissantes d'un combat sous-marin sensationnel, entre une énorme pieuvre et un scaphandrier.

La photographie nous montre des vues superbes et parfaitement réussies de cette côte des Caraïbes si périlleuse à la navigation.

Film d'un intérêt soutenu qui excitera vivement la curiosité du public.

R. V.

Film Triomphe

Le Gosse de Charlot, présenté le 8 septembre au Ciné Max-Linder

On y retrouve ce grand artiste qu'est Charlie Chaplin, dans toute sa verve hilarante et toujours nouvelle. Il provoque le rire spontanément, plus peut-être par son inimitable jeu de physionomie que par ses acrobaties drolatiques. Quand il paraît dans un film, peu importe la mise en scène car tout l'intérêt amusé du spectateur se concentre sur lui et sur lui seul!

J'allais être injuste car son jeune partenaire tient son rôle à la perfection et nul doute qu'à une telle école, l'élève ne devienne un jour une des célébrités de l'écran!

The Kid ou le Gosse de Charlot, promet d'être un très gros succès populaire, justement mérité d'ailleurs, à ajouter à ceux, nombreux, remportés jusqu'à ce jour.

R. V.

Cinématographes Harry

William Russell est un artiste trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter aux lecteurs du *Courrier*: évitons les redites inutiles.

Avec le succès que l'on pense, les Cinématographes Harry ont projeté ces jours derniers un film dont il est l'interprète.

Ce film intitulé *Un terrible Poltron* possède — sans en avoir les défauts — toutes les qualités des films dits « d'aventures » et ce n'est pas un mince mérite.

L'intrigue est agréable, émaillée de détails qui sont quelquefois de véritables trouvailles.

William Russell mène l'interprétation avec un entrain qui n'appartient qu'à lui seul, il est, du reste, entouré d'artistes de valeur, et l'ensemble est excellent.

Une très belle photographie.

Des applaudissements ont souligné plusieurs scènes au cours de la projection, notamment celle où William Russell nous rappelle qu'il est — non seulement un excellent artiste — mais aussi un boxeur accompli.

Ce *Terrible Poltron* est aussi, lorsqu'il le veut, un terrible adversaire!

Il le prouvera en un combat, un seul!

Ce film, je vous l'ai dit, a toutes les qualités des films d'aventures sans en avoir les défauts...

Lorsque fraternellement les Etats-Unis vinrent au secours de la France innocente et meurtrie par un peuple barbare et avide de conquêtes, le peuple américain fut unanime à acclamer ses enfants qui allaient participer à la défense de la Liberté et du Droit.

L'enthousiasme fut encore plus inexprimable lorsqu'ils revinrent triomphants retrouver ceux qui, avec tant de grandeur d'âme, les avaient laissés partir pour les champs de bataille.

Parmi ceux qui revenaient, il s'en trouvait un, modeste et vaillant guerrier, qui s'était couvert de gloire en sauvant, en maintes circonstances, plusieurs de ses camarades au péril de sa vie.

Aussi étrange que cela puisse paraître, ce valeureux soldat, le capitaine Jack Lindsay, de la Légion Américaine, plus connu sous le nom de Capitaine Jack, était malheureux parce qu'il était précisément un héros.

Tout le monde connaissait sa mâle physionomie dont tous les journaux avaient reproduit les traits, et sa grande modestie était soumise à de rudes épreuves car tous voulaient lui serrer la main et prétendaient lui faire raconter ses exploits.

Dans le train qui le ramène à Gold-City, sa ville natale, le capitaine Jack reçoit un télégramme du shérif de l'endroit qui l'avise que toute la ville l'attend à la station pour lui souhaiter la bienvenue.

Alors que tout Gold-City s'apprête à recevoir dignement son héros, le capitaine Jack cherche une combinaison pour descendre du train et passer inaperçu de ceux qui veulent lui faire une si belle réception.

Le train s'approchant rapidement de Gold-City, Jack fait la connaissance d'un voyageur, coiffeur posticheur, auquel il emprunte une fausse barbe espérant, par ce moyen, échapper aux ovations de ses compatriotes.

Malheureusement pour sa modestie exagérée, Jack, à la suite d'un incident, est reconnu et porté en triomphe, musique en tête, par ceux qu'il avait bien l'intention de fuir.

Parmi les nombreuses personnes qui attendent notre héros à la gare, il en est deux qui, pour des motifs mystérieux, guettent le moment propice pour essayer d'attirer l'attention de Jack et s'assurer de sa collaboration à cause de la grande réputation attachée à son nom.

Ces deux personnes, Samuel Barnès, ancien directeur révoqué des mines « Blue Birolode », maintenant agent de change à Gold-City et sa prétendue nièce, Helen Graig, jeune aventurière recherchée par la police de plusieurs Etats de l'Union, veulent se venger du propriétaire de leur ancienne Société en le ruinant.

J. James Jackson, propriétaire des mines de « Blue-Bird-Lode » doit arriver le surlendemain à Gold-City afin de faire expulser Barnès et sa nièce du pays et ceux-ci complotent afin de l'empêcher d'atteindre la ville.

Ayant terminé ses études à San-Francisco, Nelly Jackson, fille du propriétaire de « Blue-Bird-Lode » est venue à Gold-City rejoindre son père et attend avec impatience son arrivée à l'hôtel de Tonopap où elle est descendue et où elle a retenu une chambre pour lui.

Le lendemain de son arrivée, le capitaine Jack cherchant à fausser compagnie à ceux qui l'accablent de leurs interminables ovations, fait une promenade à cheval dans les environs de la ville.

Barnès et sa nièce qui, depuis la veille, cherchent le moyen propice de le faire tomber dans leurs filets, simulent un accident pour attirer l'attention du jeune héros, mais celui-ci, préférant se laisser passer pour un poltron, esquive l'intrigue machinée contre lui et, à la grande déception de Barnès et de sa nièce, décide de prendre la défense des intérêts de J. J. Jackson que les deux aventuriers veulent faire passer pour un indélicat personnage.

Après de nombreux incidents tragico-comiques, des bandits à la solde de Barnès capturent J. James Jackson et le retiennent prisonnier pendant que les deux aventuriers font l'impossible pour faire baisser les actions de « Blue-Bird Lode » et, par ce moyen, ruiner complètement leur ennemi.

Pendant ce temps, Jack, que Barnès et surtout sa nièce font passer pour un poltron, un lâche ayant refusé assistance à une femme en danger, est en butte aux sarcasmes des honnêtes gens et aux provocations de gens mal intentionnés payés par les adversaires de Jackson.

Feignant d'accepter sa triste réputation de poule mouillée, Jack simule un profond accablement et s'abstient de répondre aux provocations d'un certain Jim Brandt, fieffé coquin capable de tous les méfaits et complice de Barnès et de sa nièce.

Jack est enfin tranquille !

Mais l'excès en tout a ses inconvénients et, quelques jours plus tard, après divers événements pendant lesquels il s'est profondément épris de Nelly Jackson, le capitaine Jack se décide à redevenir ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire un héros.

Pour ce faire, il donnera une rude leçon à Jim Brandt et délivrera le père de sa bien-aimée des mains des bandits à la solde de Barnès.

Comme récompense de sa vaillance il recevra la main de Nelly qu'il adore.

Un mari à combinaisons. Je ne sais si, dans la vie courante, il est beaucoup de maris qui pourraient — même avec l'aide de leurs meilleurs amis — mettre à exécution des combinaisons genre « Boby Vernon ». Il faut d'abord trouver une maison libre de location... et cela, chacun sait qu'il ne s'en trouve plus que dans les « Christie-Comédies ».

Boby Vernon est un artiste charmant, mais c'est surtout un heureux homme !

Depuis quelque temps nous étions privés, aux présentations Harry, du film documentaire habituel et j'en éprouvais — pour ma part — quelque déception.

Du Japon aux Iles de Polynésie, déjà projeté en mai, mais non mis encore en exploitation, a été revu avec plaisir.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Cinéma Select, 8, avenue de Clichy.

Select-Distribution (Select-Pictures)

Présentation du Lundi 12 Septembre, à 9 h. 45

LIVRABLES LE 14 OCTOBRE 1921

SELECT PICTURES. — *La Manière*, comédie en 3 parties avec Constance Talmadge. Aff., photos ... 1.580

Exclusivité SELECT-DISTRIBUTION. — *Crananbuy commanditaire par amour*, comique ... 690

Exclusivité SELECT-DISTRIBUTION. — *Select-Revue n° 8*, sport, science, plein air, documentaire, etc ... 160

Exclusivité SELECT-DISTRIBUTION. — *Venise la Reine de l'Adriatique*, documentaire ... 115

Exclusivité SELECT-DISTRIBUTION. — *La santé n'a pas de prix*, conte moral ... 312

Exclusivité SELECT-DISTRIBUTION. — *Le cavalier masqué*, film d'aventures en 12 épisodes, adapté en roman par Georges Spitzmuller et René de Bargis et publié par *L'Homme Libre.*

8e épisode : Le Pendu ... 609

9e — Entre deux feux ... 725

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Société anonyme française des films Paramount

Présentation du Lundi 12 Septembre, à 10 heures du matin

Livrables le 14 Octobre

PARAMOUNT. — *Liliane*, comédie dramatique avec Mae Murray. Aff. 120/160, 140/100, 200/200. Environ ... 1.800

PARAMOUNT. — *Tailleur pour Dames*, comédie Mack-Sennett. Environ ... 600

PARAMOUNT. — *Paramount-Magazine.* Environ ... 270

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Fox-Film-Location

21, rue Fontaine, 9e — Téléph. : Trudaine 66-79 et 66-80

Présentation du Lundi 12 Septembre, à 2 h. (rez-de-chaussée)

LIVRABLES LE 21 OCTOBRE 1921

Le Docteur Rameau, d'après le célèbre roman de Georges Ohnet. 1 aff. 120/160, jeux de 10 photos 18/24 et 24/30. Env. 1.300

Le mauvais Proprio, fantaisie burlesque. Sunshine Comédie. 1 aff. 120/160, jeux de 10 photos 18/24. Env. . 600

Fumées d'opium, Dick et Jeff, dessins animés. Env. . . 200

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Les Grandes Productions Cinématographiques

50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry — Téléph. ; Nord 19-86, 76-00 et 40-93

Présentation du Lundi 12 Septembre 1921, à 3 h. 25 (rez-de-ch.)

Livrables le 21 Octobre

TRIANGLE. — *Amour tenace*, comédie sentimentale avec Olive Thomas. 1 aff. ... 1.230

UNIVERSAL. — *La caisse de l'oncle Tom*, comique ... 450

Livrable le 14 Octobre

Exclusivité G. P. C. — *Dans les Ténèbres*, épisode de la Révolution russe interprété par Blanche Dufrêne, Peggy Vère, Armand Bour, Durand, Marnay. Scénario et mise en scène de Théo Bergerat ...

N. B. — Ce film ayant déjà été présenté sera projeté en fin de séance.

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Phocéa-Location

Présentation du Lundi 12 Septembre, à 14 h. (premier étage)

Edition SAFFI. — *Amour de Geisha*, comédie dramatique interprétée par Sessue Hayakawa (réédition) ... 1.485

MAC SENNETT. — KEYSTONE-COMÉDIE. — *Fatty Mabel et son chien.* Environ ... 600

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Union-Eclair

12, rue Gaillon — Tél. Louvre 14-18

Présentation du Lundi 12 Septembre, 3 h. 25 (premier étage)

LIVRABLES LE 14 OCTOBRE

MASTER BRITISH FILM. — *L'Ame enchaînée*, drame en 5 parties avec Olive Brook, Réginal Fox, Anna Trévor. Photos, notices, 1 aff. 120/160. Environ ... 1.550

NORDISK FILM. — *Sport nautique*, documentaire. Env. . . 180

Livrable le 16 Septembre

ECLAIR. — *Eclair-Journal* n° 38. Env ... 200

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Univers-Location

Présentation du Lundi 12 Septembre, 4 h. 45 (premier étage)

LIVRABLES LE 21 OCTOBRE 1921

La construction de la locomotive, documentaire ... 200

ERMOLIEFF FILM. — *Le club des requins*, grand drame d'aventures en 6 parties ... 1.950

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Films Erka

Présentation du Mardi 13 Septembre, 9 h. 45

Livrables le 21 Octobre

GOLDWYN. — *La Femme X...*, drame de A. Buisson interprété par Pauline Fréderick. 3 aff., 1 jeu de photos 18/24 et 1 jeu 24/30 ... 1.800

GOLDWYN. — *La Fée du foyer*, comédie gaie interprétée par Mabel Normau. 3 aff., 1 jeu de photos. Environ... 1.250

Salon Cinégraphique du Gaumont-Palace

boulevard de Clichy

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51 13

Présentation du Mardi 13 Septembre 1921

Livrable le 16 Septembre

Gaumont-Actualités n° 38 ... 200

Livrable le 21 Octobre

ITALA FILM. — Union Cinématographique Italienne. — Contrôlé en France par Gaumont. — *La revanche de Maciste*, comédie dramatique. 1 aff. 150/220, photos 18/24. 1.700

PARAMOUNT PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *La Fugitive*, comédie dramatique interprétée par Marguerite Clarck. 1 aff. 150/220, photos 18/24 ... 1.200

Film Série FANTASIO. — Edition Gaumont. — *Le Paradis perdu*, comédie comique. 1 aff. 110/150, photos 24/30... 600

GAUMONT. — *Les ruines du temple de Balbeck*, docum. . 102

Livrable le 21 Octobre

Film Artistique des Théâtres GAUMONT. — *L'Orpheline*, cinéroman en 12 épisodes de Louis Feuillade, adapté par Frédéric Boutet, publié par le journal " Le Journal ". 2e épisode : « Le testament de Nadia ». 1 affiche illustrée 150/220, 1 aff. phototypie 90/130 (10 scènes de l'épisode), photos 24/30 et voir publicité générale..... 800

(Cet épisode ne sera pas représenté.)

Électric-Palace, 5, boulevard des Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République — Tél. Roquette 73-31 et 73-32

Présentation du Mardi 13 Septembre, à 10 h. 30

Livrables le 11 Novembre

NATURA FILM. — *A travers la France* par Ardouin Dumazet, auteur du « Voyage en France » couronné par l'Académie Française, *La Corse pittoresque*.......... 120

L. AUBERT. — *S. M. le chauffeur de taxi*, satire de la vie parisienne par Clément Vautel, avec Léon Bernard, de la Comédie Française, Galipaux et Simone Judic...... 695

AS CINÉ. — *La puissance du hasard*, comédie dramatique interprétée par Hermann. Environ............ 1.500

L. AUBERT — *Aubert-Journal*.................... 180

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 14 Septembre, à 9 h. 30

PATHÉ CONSORTIUM CINEMA. — *Les Passants*, comédie sociale en 4 parties tirée de la célèbre pièce de Haddon Chambers. 2 aff. 120/160, 1 série de photos. Environ.. 1.600

PATHÉ CONSORTIUM CINEMA. — *Un fameux notaire*, scène burlesque jouée par Harry Pollard et l'Afrique. 1 aff. 80/120. Environ................................ 320

PATHÉ CONSORTIUM CINEMA. — *Pathé Revue n° 43*, documentaire. 1 aff. générale 120/160. Environ.............. 190

PATHÉ CONSORTIUM CINEMA. — *Pathé-Journal*, actualités. 1 aff. générale 120/160..................................

PATHÉ CONSORTIUM CINEMA. — *Les Trois Mousquetaires*, d'après le célèbre roman d'Alexandre Dumas père et Auguste Maquet. Adaptation et mise en scène de M. Henri Diamant-Berger. Affiches générales 240/320, 2 aff. générales 160/240, 1 aff. de texte 120/160, 2 aff. générales 80/120, série d'aff. (les principaux interprètes) 80/120, série de 50 héliotypies, 1 aff. 160/240 et 2 aff. 120/160 par chapitre.

6e chapitre : Le bal des échevins. Environ......... 1.200

7e — Le pavillon d'Estrées. Environ........ 1.160

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Super-Film Location

Présentation du Mercredi 14 Septembre, 2 h. (rez-de-chaussée)

Livrables le 4 Novembre 1921

Fleur d'Été, documentaire. 1 aff........................ 150

Cendrillon, comédie moderne superproduction Maurice de Marsan avec Simone Sandré et Georges Lannes. 3 aff.. 1.600

Livrable le 14 Octobre

Le scandale de Fatty et Picratt, comique. 2 aff.......... 700

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

La Location Nationale

Présentation du Mercredi 14 Septembre, à 4 h. 05 (1er étage)

Livrables le 14 Octobre 1921

SAFFI. — *L'Oursonne*, drame interprété par Mabel Taliaferro. aff., photos.................................. 1 475

L. N. — *Rirette modèle*, comique. 1 aff................. 300

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Georges Petit — Agence Américaine

Présentation du Mercredi 14 Septembre, à 2 h. (1er étage)

VITAGRAPH. — *Huguette, l'enfant des Bois*, comédie sentimentale interprétée par Anita Steward. 2 aff.......... 1.300

VITAGRAPH. — *Bigorno à l'hôtel meublé*, comique. 1 aff. 600

VITAGRAPH. — *L'aventure de Patricia*, comédie sentimentale interprétée par Corinne Griffith. 2 aff............ 1.150

Ces métrages sont approximatifs.

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Les Artistes Associés (United Artists)

Présentation du Jeudi 15 Septembre, à 10 heures

Livrable le 28 Octobre

UNITED ARTISTS. — Mary Pickford dans *Pollyanna*, comédie. 6 aff., très belle publicité photos................ 1.800

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière.

Société Française des Films Artistiques

17, rue de Choiseul — Tél. Louvre 39-45

Présentation du Jeudi 15 Septembre, à 10 heures

Livrable le 21 Octobre 1921

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES FILMS ARTISTIQUES. — *L'Eternel Féminin*, histoire romanesque de Roger Lion avec Gina Palerme. Grande publicité, 4 aff., nombreuses photos. Environ.. 1.900

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Fox-Film-Location

Présentation spéciale du Vendredi 16 Septembre, 10 h. précises

Le Voleur, le chef-d'œuvre de Henry Bernstein, avec Pearl White, aff., photos. Environ.................... 1.400

Dudule à Dada, le 2e film de la série *Dudule* (Clyde Cook). Aff., photos....................................

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

58 *ter*, rue du Temple — Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 17 Septembre, à 10 h. du matin

Livrables le 4 Novembre

EDUCATIONAL FILM Co. — *L'Art Muet*, documentaire.... 220

N. B. — Ce film a déjà été présenté le *28 Mai 1921* mais non mis en exploitation par suite du retard dans la livraison des copies.

MAC-SENNETT-KEYSTONE-COMEDIES. — *Mabel mélomane*, comique, interprété par Mabel Normand et Ford Sterling.. 290

PRODUCTION EMELKA. — *La Fontaine de la Folie*, grande scène dramatique en 5 actes, 2 aff., 1 série de photos.. 1.590

Cinéma Select, 8, avenue de Clichy

Select-Distribution (Select-Pictures)

Présentation spéciale du Samedi 17 Septembre, à 9 h. 45

Livrable le 4 Novembre

NATIONAL PICTURES. — *Le Palais aux fenêtres obscures*, comédie dramatique (Série d'Or) adaptée par Daniel Jourda, jouée par les vedettes Claire Anderson et Arthur Carero. Aff., photos, etc........................

Livrable le 25 Novembre

Exclusivité SELECT-DISTRIBUTION. — *L'Homme qui a vendu son cerveau*, grand film sensationnel en 14 épisodes. Présentation des 3 premiers épisodes :

1er épisode : Un étrange contrat.

2e — Le dévouement de Donald.

3e — Un drame dans les airs.

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud. 28-07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

